

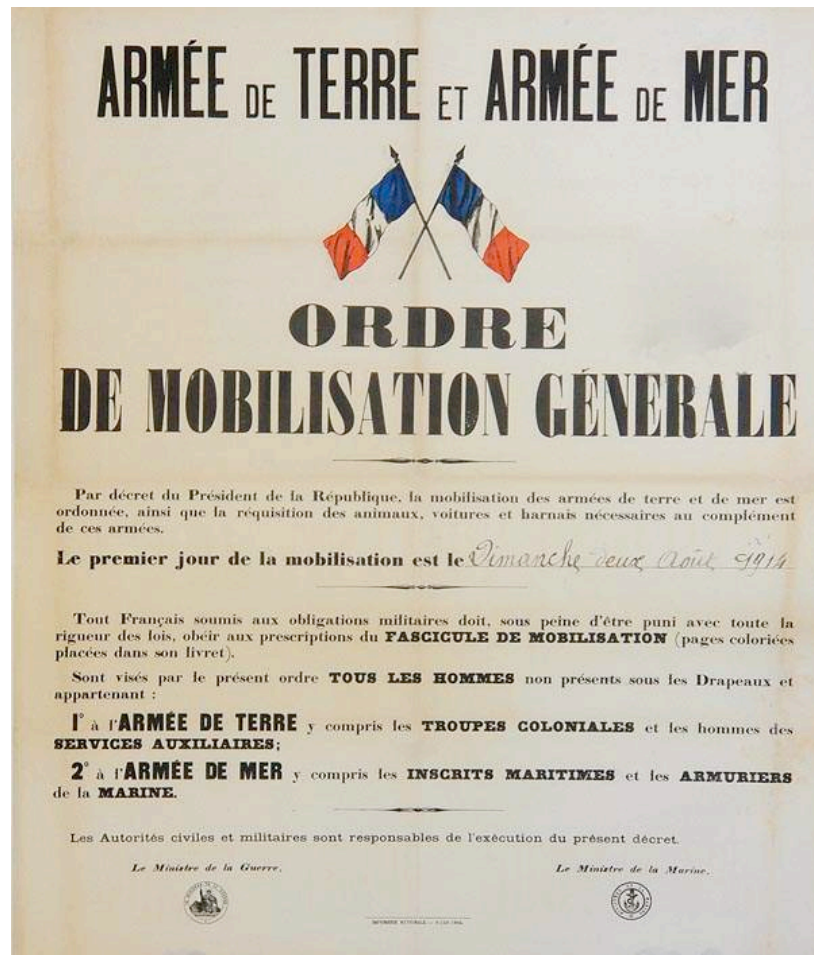
DOSSIER

IL Y A 100 ANS, à Cruzille aussi !

C'est vrai que le thème « il y a 100 ans » n'est pas très original, des commémorations de toutes sortes sont organisées, partout mais, et les soldats de 14-18 de Cruzille ? Jusqu'à présent, ils n'ont jamais été évoqués dans les pages du bulletin municipal, et pourtant, leur combat a été important. Ce serait dommage de rendre hommage à ces soldats de France, et d'oublier les nôtres.

Notre objectif serait donc, entre autres, qu'on ne regarde plus jamais le monument aux Morts de la même façon. Nous aimerions, en quelque sorte, tenter de redonner, vie ou chair à tous ces hommes et à leurs familles. C'est un parcours complexe, qu'on ne fait pas sans émotion. Pardonnez-nous les oublis, les petites erreurs, il y en aura forcément beaucoup. Nous espérons que vous y trouverez, vous aussi, de l'émotion, de la surprise, du plaisir peut être même, et que vous y apprendrez sans doute un peu, beaucoup.....

Il n'existe plus personne qui ait vécu cette période sur notre village, ni ailleurs, d'ailleurs, tous les anciens soldats de 14-18, sont aujourd'hui décédés. Nous allons essayer, pour vous, pour nous, de les faire, d'une certaine façon, revivre.



Le 2 août 1914 une affiche semblable fut placardée à la porte de la mairie de Cruzille. C'était l'été, un dimanche et il faisait beau, beaucoup sans doute étaient occupés aux travaux agricoles, d'autres peut-être se rafraîchissaient dans l'un des cafés du village...

Tous les Cruzillois âgés de 18 à 48 ans, comme 8 millions 300 000 Français de métropole et des colonies françaises, durent rejoindre leur caserne entre le 3 août 1914 et le 15 avril 1918 et partir en guerre.



LA GUERRE de 1914, POURQUOI ?

Le 28 juin 1914, l'archiduc d'Autriche François-Ferdinand est assassiné à Sarajevo par un étudiant nationaliste serbe. Cet événement cristallise alors les tensions déjà existantes entre les nations européennes à l'époque et débouche un mois plus tard sur une entrée en guerre des différentes forces en présence.

Deux blocs se forment rapidement : **La Triple entente** composée de la France, du Royaume-Uni et de l'Empire russe qui s'oppose à **La Triple alliance** des 3 empires d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et Ottoman. Ces multiples alliances marquent un tournant historique et inscrivent cette nouvelle guerre dans une dimension mondiale. De nombreux pays rejoindront ainsi progressivement les deux blocs pendant la durée de la guerre, notamment pour la triple Entente : la Serbie, l'Italie, la Belgique, le Japon et les États-Unis...

En France, la guerre ne débute véritablement que le 4 août 1914, début de la mobilisation générale en réponse à la déclaration de guerre allemande la veille. Pendant les 4 années suivantes, le Nord-Est de la France sera le théâtre des combats les plus acharnés et les plus violents de ce conflit.



Cette nouvelle guerre offre la possibilité de procéder aux premières utilisations des nouvelles armes modernes développées par l'industrie de l'armement tout au long du XIX^{ème} siècle et du début du XX^{ème}. Ainsi : avions équipés de mitrailleuses (des biplaces Voisins), véhicules blindés, bombardements, gaz chimiques, sous-marins : les innovations sont nombreuses et alourdissent considérablement le bilan humain de ce conflit. L'utilisation des gaz chimiques à l'encontre des Conventions de La Haye est particulièrement terrible. Outre les lacrymogènes, de nouveaux gaz font leurs apparitions dont le tristement célèbre « gaz moutarde » qui fait de nombreuses victimes et dont les rescapés exposés continueront à souffrir après leur retour de guerre.

Les combats durent plus de 4 ans, d'août 1914 au 11 novembre 1918, date de l'Armistice de cette première guerre mondiale. La Triple entente est finalement victorieuse, notamment grâce à l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 qui jouent un rôle considérable dans l'issue du conflit. On dénombre plus de 20 millions de morts (civils et militaires) sur l'ensemble de la guerre et la France seule déplore la mort de 1,3 millions de soldats.

Les soldats survivants rentrent progressivement dans leurs foyers et dans toutes les communes de France, on commence à compter ses morts. La vie administrative ayant été particulièrement désorganisée pendant la guerre, il est souvent compliqué de retrouver la trace d'un soldat mort au combat. Certaines familles ne seront avisées que très tardivement du décès de leurs et de nombreux corps ne seront jamais retrouvés ou identifiés. De grandes nécropoles militaires sont ainsi organisées dans l'Est de la France, à proximité des zones de combats.

L'Europe est meurtrie par 4 ans de conflit : les pertes sont énormes, les rescapés sont marqués psychologiquement, de nombreux pays sont ravagés, les frontières sont bouleversées, l'économie européenne est au plus bas et par dessus tout, les peuples sont épuisés. De nombreux traités viennent entériner la fin de ce terrible conflit que l'on qualifie alors de « Der des ders ». Ils cachent cependant les racines d'une future Europe meurtrie.



CRUZILLE, ÉTÉ 1914

En ce milieu d'année 1914, on compte environ 342 habitants à Cruzille d'après le dernier recensement de 1911 : 169 pour le Bourg et Collonges, 133 sur les 2 hameaux de Sagy, 25 à Fragnes et 14 à Ouxy. C'est beaucoup moins qu'au milieu du 19^{ème} où on comptait 651 habitants (recensement 1872) 320 pour le Bourg et Collonges, 255 sur les 2 hameaux de Sagy, 69 à Fragnes et 21 à Ouxy.

La crise du phylloxera est passée par là ; les vignes sont mortes, on en a replantées mais elles n'ont pas été tout de suite en rendement ; des hommes, jeunes, voire moins jeunes, et leurs familles, ont dû partir chercher du travail ailleurs, en attendant que les nouvelles vignes soient en bonne production. Comme dans de nombreux villages des pays viticoles, la population a dû s'adapter.

En ce début d'été 1914, c'est donc un village peu peuplé, tranquille mais qui a perdu déjà beaucoup de ses ouailles qui va rentrer dans la guerre même s'il ne le sait pas encore.

A la tête du village, depuis les élections municipales du 5 mai 1912 c'est Monsieur Benoît Barraud-Libet qui est maire assisté par Monsieur Claude Thurisset-Morandat 1^{er} adjoint. Les autres conseillers municipaux sont Claude Moindrot-Delorme, Louis Faucillon, Benoît Thurisset-Froux, Claude Thurisset-Duffour, Jean Bouilloud, Claude Chambard-Létourneau, Albert Renard-Blanc et Claudius Varenne.

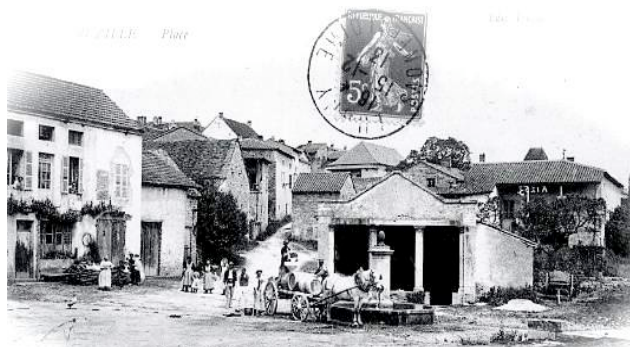
Deux cantonniers, Louis Lauvernay (47 ans) et Louis Lapray, travaillent, à priori, pour la commune.

L'Ecole communale, depuis 1900, est toujours dirigée par le même couple d'instituteurs : Monsieur Marie-François Rabut, 50 ans, né à la Chaux, et son épouse Jeanne Rabut Goujon, 45 ans, née à Autun. On compte alors sur l'ensemble des 2 classes une quarantaine d'élèves. Ce couple restera à l'école jusqu'en 1919.

La population de Cruzille est surtout composée d'agriculteurs puisque la grande majorité des Cruzillois en âge de travailler sont fermiers, cultivateurs, viticulteurs, métayers, vigneron, ouvriers ou domestiques agricoles, on dénombre même 4 bergers travaillant pour les grosses fermes.



Mais on trouve bien sûr des villageois exerçant les autres métiers nécessaires dans un village. Ainsi on note deux entreprises artisanales, François Chambard, 39 ans entrepreneur de charpente à Collonges et Claude Chambard, 41 ans, charpentier également, au Bourg, qui ont quelques employés charpentiers ou agricoles.



On trouve, peut être, sur la grande place de la fontaine à Collonges, un forgeron issu de la famille Pitaud, Jean 75 ans, un couvreur Jean-Marie Bouchacourt, 28 ans, un plâtrier Paul Prévost 29 ans, un rémouleur Joseph Brebouillet, 43 ans et un scieur de long Pierre Marcelat, 68 ans. On note aussi une rempailleuse au Bourg, Marie Carré, 42 ans et une couturière à Sagy, Maria Guillemaud, 39 ans.

On a besoin, bien sûr, de quelques commerces même si ils ne sont pas nombreux : à Sagy le café boulangerie est tenu par la famille Guillemaud, Charles, 45 ans et son épouse Marie, 46 ans qui ont 3 enfants Pierrette 23 ans, André 15 ans et Emile 8 ans. Ils ont aussi un à deux ouvriers.

Il existe trois épiceries : au Bourg celle de Marie Létourneau, 64 ans et celle de Marguerite Guigue, 43 ans, et à Sagy celle de Philiberte Marcelat, 59 ans. Enfin, Jean Chapuis, 45 ans est recensé au Bourg en tant que buraliste, il tient, avec son épouse, le Café des tilleuls sur la place de la Mairie.

C'est donc une vie paisible, dans un village relativement organisé qui va être bouleversée à partir du début du mois d'Août 1914.



LA CLASSE : le recensement militaire, les mobilisables

On appelle « classe » l'année où un homme atteint ses 20 ans (19 ans à partir de 1913) et doit se présenter au recensement militaire. L'année suivant sa classe, à 21 ans, chaque jeune homme, reconnu apte, est appelé à faire son service militaire d'une durée de 3 ans (depuis 1913). Pendant ces 3 ans, le jeune reste en caserne où il apprend les rudiments de la vie militaire : manœuvres, connaissance et maniements des armes, entraînement physique et moral.

Lors de la première guerre mondiale, les hommes ont été appelés dès 18 ans et jusqu'à 48 ans ; suivant les besoins, les spécialistes des classes 1887 et 1888 (à 47 et 46 ans) ont été appelés dès août 1914.

Classes	Les recensés mobilisables
RÉSERVE de L'ARMÉE TERRITORIALE	
1887	1-Dumont François, 2-Theural Claude
1888	1-Boissaud Jules, 2-Dubost Antoine, 3-Jolivot François
1889	1-Chapuis Jean-Louis, 2-Chevenet Etienne, 3-Guillemaud Charles, 4-Lalarme Jacques, 5-Lambret Jean
1890	1-Large Antoine, 2-Tisserand Jean-Marie
1891	1-Varenne Claude (cultivateur)
1892	1-Alabatrix Louis Claude, 2-Aumonier Paul Albert, 3-Dufour Benoit Barthelemy (cultivateur), 4-Jolivot Jean-Marie (cultivateur), 5-Lalarme Charles (bucheron), 6-Pillard Pierre (cultivateur), 7-Renard Etienne Auguste (sans profession), 8-Verjus Claude (cultivateur)
ARMÉE TERRITORIALE	
1893	1-Bonnet Joseph (cultivateur), 2-Bontemps Claude (résidence inconnue, réfugié en Suisse), 3-Chambard Claude (menuisier), 4-Guyon Claude (cultivateur)
1894	1-Aumonier Henri Jacques (employé de commerce), 2-Burdeau J Baptiste (cultivateur), 3-Dubost Jean, 4-Dutaille Joseph (cultivateur), 5-Ménétrier Jean (cultivateur), 6-Renard Philibert (cultivateur), 7-Talmard Antoine, (cultivateur) aîné de jumeaux, 8-Talmard Claude (cultivateur), cadet de jumeaux, 9-Varenes Pierre (cultivateur)
1895	1-Bouilloud Jacques Joseph (cultivateur), 2-Chambard François (menuisier charpentier) 3-Varenes Benoit (cultivateur)
1896	1-Curtil Charles (cultivateur), 2-Duteille Claude (maçon), 3-Faucillon Louis (cultivateur), 4- Guillemaud Benoit (cultivateur), 5-Poncet Benoit Henri (relieur)
1897	1-Dufal Michel (cultivateur), 2-Guillemaud Benoit (cultivateur), 3-Large Jean-Marie (cultivateur), 4-Verjus Jean-Marie (cultivateur)
1898	1-Barraud Claude (cultivateur), 2-Chambard Joseph Ernest (charpentier), 3-Chevenet Jean (cultivateur), 4-Marcelat Claude (dessinateur)
1899	1-Alabatrix Emile (cultivateur), 2-Barraud Claude (cultivateur), 3-Duteille Paul, 4-Letourneau François (boulangier)
RÉSERVE de L'ARMÉE ACTIVE	
1900	Néant
1901	1-Bride Louis (viticulteur), 2- Dufal Jean-Baptiste (cultivateur), 3- Guillemaud Jean (cultivateur), 4-Lacour François (viticulteur), 5-Lalarme Jean (viticulteur), 6- Revol François (berger),
1902	1-Alabatrix Jean (viticulteur), 2-Renard Claude Albert (viticulteur), 3-Terrasse Henri (viticulteur)
1903	1-Guilloux François (cultivateur)
1904	1-Bouchacourt Jean (charpentier), 2-Jacob Claude (viticulteur)
1905	1-Guillemaud Louis (domestique viticole)
1906	1-Goart François (domestique agricole), 2-Ducloud Paul (répétiteur, engagé le 7 octobre 1905 au 56 ^e RI pour 3 ans, 3-Thurisset Claudius-Marie (viticulteur), 4-Guilloud Antoine (cultivateur), 5- Verjus Claude (garçon de café), 6-Bouchacourt Jean-Marie (domestique agricole), 7- Lacour Henri (domestique viticole), 8-Girardin Jean (viticulteur), 9-Moindrot Alphonse (viticulteur)
1907	1-Large Jean-Marie (domestique viticole), 2-Jacob François Ernest (viticulteur), 3-Waroquier Adolphe (domestique agricole)
1908	1-Taupenas Paul (domestique agricole)
1909	1-Lacour Pierre (viticulteur), 2-Chevenet Gabriel (viticulteur), 3-Chevenet Jean-Baptiste (viticulteur), 3- Laprée Louis-Joseph
1910	1-Bedet Philibert (cultivateur viticole), 2-Prost René (cultivateur)
ARMÉE ACTIVE	
1911	1-Bouchacourt Claudius (cultivateur viticole), 2-Pillard Paul (domestique agricole)
1912	1-Pacaud Jean-Marie (domestique viticole)
1913	1-Jacob Gabriel Victor (viticulteur), 2-Saunier Jean-Baptiste (cultivateur, élève hospices 71)
CLASSES APPELÉES DEPUIS LA GUERRE	
1914	1-Barbet Claude (agriculteur), 2-Dagon Fernand (domestique agricole, élève hospices 71), 3-Laprée Antoine (agriculteur), 4-Lauvernay Alphonse (domestique agricole)
1915	1-Carré Francis (ouvrier boulanger), 2-Dureuil Jean-Baptiste (domestique agricole, élève hospices 71)
1916	1-Laboeuf Paul Antoine (tourneur sur pipes), 2-Large Jean-Louis (garçon boucher), 3-Lauvernay Léon (domestique agricole), 4-Jacob Fernand Georges
1917	1-Jacob Hubert (cultivateur), 2-Poncet Léon (Cultivateur)
1918	1-Bonnet Henri (Cultivateur), 2-Pèrenom Charles (Cultivateur)
1919	1-Bouchacourt Joseph Louis (domestique agricole), 2-Brenier Louis (domestique agricole), 3-Carré Pierre (domestique agricole), 4-Guillemaud André (boulanger), 5-Olivier Octave (domestique agricole)



Les exemptés ou réformés

Les réformés sont les soldats souffrant d'un problème de santé les empêchant de participer au service actif. Les hommes réformés, avant guerre, de manière définitive (réforme n° 2) ou temporaire (réforme n° 1) et quel que soit le motif, ne sont donc pas mobilisés le 2 août 1914. Cela ne veut pas dire qu'ils ne participeront pas au conflit. Les pertes importantes des mois d'août et septembre, cette guerre qui va être plus longue que prévue, tout cela va faire que ces hommes jugés initialement comme impropres au service armé vont souvent se retrouver au front.

D'après un décret en date du 9/09/1914, suivi d'un arrêté Ministériel en date du 15 septembre 1914, les mairies ont dû faire la liste des hommes exemptés ou réformés pour les classes de 1914, 1913, 1912, 1911 et 1910 pour passer devant la commission de réforme : l'homme reste réformé, exempté, ou peut être jugé bon pour le service armé ou auxiliaire (y étaient affectés - après examens, commissions, etc. - les hommes qu'un état de santé défaillant ne permettait pas d'employer sur le front mais qui pouvaient tout de même être appelés sous les drapeaux afin d'exercer un emploi - militaire ou civil, et en fonction de leurs compétences professionnelles - dans la Zone de l'Intérieur). D'autres lois similaires suivront chaque année jusqu'en 1918. Les réformés et exemptés étaient autorisés à s'engager pour la durée de la guerre. Mais ils devaient à nouveau passer devant une commission de réforme et ils pouvaient alors être à nouveau réformés.

Les exemptés				
classe	nom	date et lieu de naissance	profession, statut	
1907	DELHOMME Jean	2/03/1887 à la Vineuse	Cultivateur célibataire	
1889	GUILLEMAUD Charles	17/10/1869	Boulangier marié	
1896	GUILLEMAUD Benoit	2/02/1876 à Cruzille	Cultivateur marié	
1898	BARRAUD Claude	2/12/1878 à Cruzille	Cultivateur marié	
1899	BARRAUD Claude	21/04/1879 à Cruzille	Cultivateur veuf	
1901	REVOL François	25/10/1881 à Lyon	Berger	
Les réformés				
classe	nom	date et lieu de naissance	profession, statut	motif de réforme
1913	THOMAS André Louis Marcel	21/09/1893	Réfugié venant de Meaux	Atrophie jambe droite
1907	PERRACHON Etienne	31/8/1887 à Pressy / Dondin	Domestique	Faiblesse d'esprit
1906	BOUCHACOURT Jean-Marie	24/07/1886 à Bissy la Mac.	Couvreur	Défaut de poids
1901	GALTIER Julien Rodolphe	20/09/1881 à Béziers		Maladie de foie
1899	LETOURNEAU François	02/04/1879 à Cruzille	Cultivateur	Rhumatisme aigu (réformé n° 2)
1895	BERNIN Antoine	28/02/1875 à Parcieux (Ain)		Rhumatismes chroniques
1894	RENARD Philibert	26/09/1874 à Cruzille	Cultivateur	Astigmatisme
1899	BOYAUD Jean-Baptiste	18/04/1869 à Martailly	Cultivateur	Maladie Moelle épinière
1887	LAUVERNAY Jean-Louis	14/02/1867 à Chapaize	Cantonnier	Bronchite

Dans les archives municipales, on trouve aussi une proposition de réforme pour Benoit Guillemaud (20/04/1877 Cruzille) et une demande de papiers pour Claude Renaux (17/06/1893). Certains de ces exemptés partiront tout de même, tel Jean-Marie Bouchacourt, comptant parmi les 17 Morts pour la France.

Les appelés

Entre 1914 et 1918, nous n'avons pas retrouvé de liste de l'ensemble des mobilisés à Cruzille, mais on peut comptabiliser 111 hommes dans les tableaux de recensements militaires des classes 1887 à 1919, et une quinzaine dans les listes d'exemption (voir ci-dessous). Parmi eux, certains ont quitté le village depuis leur recensement mais, d'autres sans doute, sont venus s'y installer ; on peut donc estimer qu'une centaine d'hommes du village a dû être mobilisée pendant le conflit de 14-18.

La mobilisation des soldats de 14-18 s'arrête avec la classe 1919, appelée en avril 1918, seuls ceux nés à la fin de l'année 1899 y ont échappé. En fait, ce sont donc uniquement des hommes du 19^{ème} siècle, nés entre 1867 et 1899, qui sont allés au front.



Les détachés de l'Agriculture

Dès le début des combats, se pose le problème des travaux des champs, les femmes œuvrent pour l'effort de guerre mais ne peuvent pas, à elles seules, remplacer tous les hommes partis au front. En cette période, tous croient que le conflit va durer très peu de temps.

Dans un premier temps, beaucoup de permissions sont accordées en 1914, pour les vendanges, notamment dans les régions viticoles. Par peur du manque de pain, les boulangers réservistes reçoivent à la demande des maires un sursis d'appel de 45 jours.

Dès 1915, l'état essaye de mettre en place des bataillons chargés de remplacer les agriculteurs, avec des prisonniers, des volontaires, mais sans grand succès. Il faut donc compléter ces mesures par les permissions agricoles :



« Afin d'augmenter la main d'œuvre mise à la disposition de l'agriculture, le Ministre de la Guerre a décidé que les permissions de 15 jours seraient accordées dans la plus large mesure, avec prolongation, à tous les hommes de troupes agriculteurs en service dans les dépôts à l'exception de ceux appartenant au service armée et aux classes 1902 à 1915 inclus et affectés à l'infanterie ou au génie.

Des équipes de travailleurs pourront être fournies partout où elles seront demandées et des chevaux seront mis à la disposition des agriculteurs qui en feront la demande. Cette nouvelle série de permissions prendra fin le 15 décembre 1915 ».

Les « détachés de l'Agriculture »

En 1916, on tente de faire appel aux hommes non mobilisés, mais chaque fois les solutions sont largement insuffisantes, et pourtant il faut bien que les récoltes se fassent car, entre autres, les soldats ont besoin de pain, les chevaux ont besoin de foin.

À partir de janvier 1917, le Ministère de la guerre institue pour gérer la pénurie de main d'œuvre agricole la mise à disposition des hommes des classes 1888 et 1889. Ils ne sont plus militaires au front, ils deviennent militaires travaillant aux champs. La mention « Détaché de l'Agriculture » ou « Détaché agricole » apparaît fréquemment.

Ces hommes sont répartis en deux catégories :

- **Catégorie A : propriétaires exploitants, fermiers et métayers.** Ils sont renvoyés dans leur exploitation. Bien que propriétaires, ils doivent théoriquement un temps de travail hebdomadaire à la communauté, de cinq journées de travail pour un propriétaire de moins de 5 hectares à une seule pour un propriétaire de 20 hectares et plus.

- **Catégorie B : ouvriers agricoles et agriculteurs des régions envahies.** Ils sont affectés à une commune ou à une exploitation.

Le ministère du commerce, de l'agriculture, du travail, des postes et des télégraphes, par sa circulaire du 31 janvier 1917, met en place une administration chargée de la gestion de cette main-d'œuvre ; ses objectifs sont : *"maintenir voire augmenter à tout prix la production du sol national alors que la main d'œuvre habituelle manque de plus en plus."*

À partir de juillet 1917, progressivement, aux classes 1888, 1889, viennent s'ajouter, les classes de 1890 à 1895, ainsi que les plus anciennes du service auxiliaire, les pères de cinq enfants ou veufs, pères de quatre enfants appartenant à la RAT (Réserve de l'Armée Territoriale) dont la profession est :

- maréchal ferrant ; forgeron ; réparateur de machine agricole ; burrelier ; sellier ; charron.

Pour prétendre à ce détachement, les hommes mobilisés doivent prouver qu'ils exercent bien cette profession avec un certificat signé du maire de la commune et du percepteur (pour les patentés) ou de l'employeur (non patentés). Dès production des documents, le chef de corps ou de service doit diriger l'homme sur sa résidence et transmettre son dossier au général commandant la région militaire.



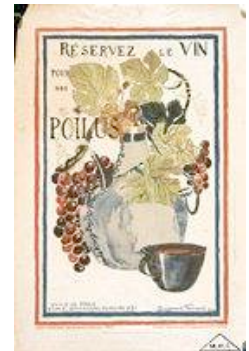
En effet, bien que travaillant à nouveau à l'arrière dans leur exploitation pour certains, dans leur métier pour les autres, ils restent sous contrôle militaire, en service commandé (c'est pour cela qu'on les considère comme "détachés"). Bien que considérés comme ne participant plus à la campagne (aucune mention de campagne simple, leur "campagne" s'achève avec leur passage dans la main d'œuvre agricole) ils restent sous la surveillance de l'autorité militaire et gardent une affectation à un dépôt.

Cet ensemble de mesures nous conduit à penser qu'un certain nombre d'hommes de notre commune, ont été des mobilisés de l'agriculture, c'est-à-dire qu'ils ont été ramenés dans leurs foyers, pour faire les travaux de leurs exploitations et contribuer à ceux des autres exploitations mais non démobilisés, ils restaient des soldats. On ne retrouve pas à Cruzille, les traces nominatives de cette mobilisation particulière, ni a priori dans les souvenirs familiaux.

Comme on l'a vu plus haut, à Cruzille, le boulanger d'alors, Charles Guillemaud, classe 1889, a probablement été exempté, ce qui lui a permis de continuer à fournir le pain au village. Les quelques artisans tels que les charpentiers Chambard, Claude classe 1894, et François classe 1895, ont sûrement été mobilisés une partie du conflit mais ont dû bénéficier des mesures du 27 juillet 1917, restant ainsi (ponctuellement au moins) sur le village en tant qu'hommes nécessaires à la construction et à la culture.

Il y a eu peu de trace de cette mobilisation très particulière qui n'était pas inscrite, le plus souvent, dans les dossiers militaires.

Dans les régions viticoles, comme la nôtre, il est bien sûr très important que les vendanges, soient faites chaque année, car le pays a « besoin » de vin à donner à ses soldats pendant toutes ces années. Le vin est un compagnon de tranchée important pour les poilus, cité comme soutien du moral des troupes, diminuant la peur et les aidant à partir vers la mort sans trop hésiter. On dit aussi que l'eau manquant souvent, les poilus pouvaient se raser avec le vin. Les vendanges s'organisent donc à Cruzille chaque fin d'été, avec les femmes toujours, les hommes âgés, les enfants, mais aussi les hommes en permission, et enfin les hommes mobilisés à l'agriculture. Le chemin de fer, lui, assure le transport de tout ce vin dans le pays, les tranchées, elles, en "étatisent" la consommation.



Par ce vin, qui semble soutenir le moral des troupes, un certain nombre de soldats reviendront alcooliques, il n'y a pas d'estimation chiffrée d'eux, ils ne sont pas considérés comme victimes.

On retrouve dans les débats municipaux l'évocation de la mobilisation agricole :

« Le 24 février 1918

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil municipal, Considérant que presque tous les mobilisés à l'agriculture ont eu leur allocation supprimée ; que de ce fait le prix de 2,06 francs qui leur est alloué par jour lorsqu'ils travaillent pour le public n'est pas suffisant pour leur permettre de nourrir leur famille.

Considérant d'autre part que certains mobilisés ont la prétention d'élever eux même le prix des journées et de le porter à un taux exagéré. Est d'avis qu'il y a lieu de fixer à un prix uniforme, les journées de travail des mobilisés à l'agriculture de la commune de Cruzille en les portant à un prix suffisamment rémunérateur. En conséquence il propose que ces prix soient les suivants :

Du 1^{er} mars au 1^{er} novembre, 4 francs par jour et la nourriture, du 1^{er} novembre au 1^{er} mars, 3 francs par jour et la nourriture, les mobilisés non nourris recevraient un supplément de 3 francs par jour comme indemnité de nourriture.

Le Conseil municipal prie Monsieur le Préfet de bien vouloir approuver, ou faire approuver ces prix et les rendre exutoires le plus tôt possible. »

Et une autre fois, le 30 juin 1918 :

« Le Conseil décide de fixer ainsi qu'il suit le prix de journée des mobilisés à l'agriculture pendant le mois de juillet, août et septembre : 5 francs avec nourriture, 8 francs sans nourriture. Par mesure de compensation, il décide que les mobilisés auront à leur charge la somme réclamée chaque mois par l'administration préfectorale pour faire face aux frais de main d'œuvre agricole. Et ont signé les membres présents Renard, Moindrot, Thurisset, Thurisset Froux, Barraud »



LES SOLDATS CRUZILLOIS : DES POILUS !

C'est ainsi que furent surnommés les soldats français de la première guerre mondiale, ce mot « poilus » faisant référence à leur vie difficile dans les tranchées où tous laissaient pousser barbes et moustaches, c'était aussi à l'époque une expression dans le langage familier ou argotique pour désigner quelqu'un de courageux, de viril. Quoi qu'il en soit le premier sens relatif à la pilosité, aurait dû perdre son sens avec l'apparition des gaz, parce que l'utilisation des masques à gaz fit bannir la barbe des visages des soldats, mais rien n'y fit ce terme de poilus continua de leur « coller à la peau » jusqu'à nos jours.

Nous ne pouvons donc pas évoquer tous ceux qui sont partis et nous devons nous contenter de façon disparate (archives municipales ou départementales, mémoires familiales, recensements etc.) de ceux dont nous retrouvons des traces, nous en oublierons bien sûr, beaucoup peut être, la mémoire des événements s'étant perdue, ou certaines familles ayant quitté le village depuis longtemps. La liste des hommes mobilisés, n'existe pas, la reconstituer serait un parcours très complexe. On sait seulement que pour la 8^{ème} région militaire (Cher, Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire) sur 287 663 mobilisés il y eut 55 435 morts ou disparus et 17 261 prisonniers.

Sur l'ensemble du pays, les statistiques nationales annoncent qu'un homme sur cinq est décédé au combat. **À Cruzille, entre 1914 et 1918, on identifie « 17 soldats reconnus Morts pour la France soit 15% de sa population et 7 Mutilés ou réformés. »** (Conseil municipal du 26 février 1922). La liste des morts est connue de tous puisque publique, gravée sur le monument, mais il ne semble pas qu'une liste des blessés ait été établie.

On trouve dans un livret de correspondances communales, des traces de demandes de nouvelles à partir du 27 août 1914, dont beaucoup concernent des hommes qui étaient déjà morts, mais on retrouve aussi la trace, tout au long du conflit, d'autres noms de soldats, blessés, prisonniers ainsi que quelques citations que nous essayerons de reproduire.

Les poilus prisonniers de Guerre

Parmi les mobilisés de Cruzille, un certain nombre ont été prisonniers de guerre, mais combien ? Un seul des 17 Morts pour la France Jean-Marie PACAUD, est déclaré mort en captivité.

- Louis BRIDE, poilu de la classe 1901 :

Né à Lyon en 1881, il est l'époux de Louise Bride. Ils vivent à Collonges où ils sont cultivateurs. De la classe 1901, il n'a pas, bien sûr, été recensé militaire à Cruzille.

Il est fait prisonnier le 25 avril 1916. On n'a pas plus d'information sur lui, si ce n'est que, après guerre, en 1921, avec son épouse, il habite toujours Collonges où il est cantonnier.

- Claude JACOB, poilu de la classe 1904 :

Né le 18 juillet 1884 à Cruzille, il est le fils d'Antoine, marchand de bois à Cruzille et de Joséphine. Il a un frère cadet François-Ernest né en 1887, et une sœur Jeanine née en 1899.

Il entre à l'école de Cruzille en juin 1889, obtient son certificat d'étude en juin 1898. Il quitte en 1899, l'école pour être cultivateur.

Recensé militaire à Cruzille, il est alors viculteur, comme ses parents, et mesure 1m61.

En 1911 il habite Collonges où il est cultivateur, avec son épouse Léonie née en 1882, à Blanot. Sous le même toit, vivent également sa grand-mère Pierrette, née en 1828 à Cruzille et sa sœur Jeanine.

Il est mobilisé dès le début du conflit : on retrouve des demandes de nouvelles, en mairie, dès le mois d'août 1914.

Il est fait prisonnier, mais on n'a pas réussi à identifier ni quand ni où. Son frère François Ernest, lui, meurt le 25 octobre 1914.

On le retrouve en 1921, habitant toujours Collonges, cultivateur avec son épouse Léonie. Ils ont un fils Jean-Louis né le 10 avril 1915 à Blanot (conçu donc avant le début du conflit) ; avec eux vit aussi Louis Rieu, né le 22 septembre 1911 à Cluny, pupille de l'Assistance Publique, confié aux soins de Claude et qui fréquente l'école de Cruzille de 1920 à 1921.

En 1926, Claude et Léonie vivent toujours à Collonges avec leur fils.



- **Claudius THURISSET**, poilu de la classe 1906, Caporal :

Né à Cruzille le 18 mai 1886, il est le fils de Claude Thurisset (né en 1859) et de Marie née Moindrot en 1864, cultivateurs habitant Collonges. Il a une sœur Marguerite née 11 ans après lui. Recensé militaire de la classe 1906 à Cruzille, il est alors viticulteur. Il a les cheveux châtons et les yeux gris.

Quand il est fait prisonnier le 11 mars 1916 lors du commencement de l'offensive contre Verdun, il appartient au 89^{ème} Régiment d'Infanterie. On ne le retrouve plus à Cruzille dans les recensements d'après guerre. Ses parents habitent toujours Sagy le Bas. Son père, mort en 1929 est enterré à Cruzille.

- **François GUILLOUX**, poilu de la classe 1903 :

Né à Malay le 29 mai 1883, il fréquente l'école de Cruzille à partir de 1893 (il est noté alors sur les registres « Francis Guilloux »). Ses parents, Jean-Marie Guilloux (né 1^{er} quart du 19^{ème} siècle) et Louise (1846-1959) née Dury sont fermiers à Fragnes. Avant son mariage et sa mobilisation il vivait à Fragnes avec sa mère, Louise Guilloux dont il était le 1^{er} fils après une longue lignée de 6 filles, il avait eu, ensuite un jeune frère Antoine qui lui aussi partira au front.

François Guilloux avait 31 ans quand il est parti à la guerre, il habitait Fragnes avec sa toute jeune femme Marguerite, née Filliot (1889 Azé/ 1973) avec qui il venait de se marier, et ils avaient un tout petit bébé, Germaine née en avril 1914. François a donc dû rejoindre le 334^{ème} Régiment d'Infanterie dans l'Est. Il sera fait prisonnier assez rapidement et il ira travailler dans une ferme, en Bavière, probablement, où il restera jusqu'à la fin de la guerre. C'est peut être cette « chance » qui lui a permis de rester en vie et de revenir dans ses foyers en 1919, en assez bonne santé.

Pendant son absence la vie avait été dure à Fragnes pour Marguerite. Heureusement elle avait été aidée par Claudius Varennes, un oncle et un cousin Dury.

A son retour, François a repris sa vie de cultivateur aux côtés de Marguerite sa femme et de Hélène Marguerite, leur 2^{ème} enfant, née à Cruzille le 19 novembre en 1919. Et puis c'est l'arrivée de Georges, le premier garçon, le 1^{er} février 1921 à Fragnes. L'année suivante, en 1922 ils ont un quatrième enfant, à Fragnes, le 6 décembre, c'est encore une fille, Suzanne.



En 1929, François emmène toute la famille vivre à Sagy, dans la ferme Guilloux actuelle, qui était mieux lotie que celle de Fragnes.

Georges Guilloux, son fils, né après guerre donc, dit que son père n'aimait pas trop parler de la guerre, il s'était très peu raconté, malgré cela Georges nous a pourtant fait le plaisir de nous apporter son témoignage.

Le 23 octobre 1959, François est mort dans un accident de voiture, entre Jugy et Brancion, son commis de ferme, Baptiste Picard était à ses côtés au moment du décès.



Les poilus blessés, mutilés, quelquefois valides...

- Antoine LARGE, poilu de la classe 1890 :

Né le 14 mars 1870, il est recensé militaire à Cruzille. Soldat de réserve de l'armée territoriale, il est évacué à l'hôpital temporaire Dollfus-Mieg de Belfort le 15 février 1915, il a donc 45 ans. Il est libéré en décembre 1918.

- Ambroise LACORNE, poilu de la classe 1893 :

Il n'est pas né à Cruzille mais à Cortevaix, en 1873. Il n'habite pas Cruzille au moment de la déclaration de guerre, mais est venu y habiter dès son retour en janvier 1919, au bourg. Il serait revenu de guerre gazé et aveugle (mal voyant, peut être ?). Il est reconnu en mairie comme Mutilé de Guerre et a un carnet de visites médicales dont la seule et dernière souche utilisée date de 1921. Il est pourtant recensé comme cultivateur, en 1921 avec son épouse Marie Louise née en 1884 à Sète, qui exerce le métier de giletière. Mort en 1939, il est enterré à Cruzille.

- Jean-Baptiste BONVILAIN, poilu de la classe 1895 :

(Témoignage Anne Bonvilain Octobre 2013)

Il est né le 8 avril 1875 à Montbellet. Il est le fils de Toussaint Bonvilain et Françoise Fèvre, huiliers à Montbellet.

Il se marie le 22 septembre 1903 avec Eugénie Châtelet, née le 27 mars 1882 à Bissy, fille de Claude Chatelet et Ursule Bernardet. Le jeune couple vient alors habiter le village de Cruzille au hameau de Sagy, la petite maison située au fond de la cour entre chez Jeanine Charpy et chez Tchistiakof. Ils ont d'abord, avant la guerre, 4 filles : Marie-Eugénie (1906 Cruzille- 2001), Yvonne (1908-2003), Renée (1910-1942) et Marcelle (1913-2000). Ils ont aussi avec eux, à leur foyer, au début de la guerre, une petite nièce Noëlle, son père étant mobilisé.



Comme il est originaire de Montbellet, Jean-Baptiste n'est pas dans les registres de l'école ni dans les listes de recensés militaires de Cruzille.

Il fait son service militaire à Langres, puis rappelé début août 1914 au 60^{ème} Régiment d'Infanterie territoriale, 6^{ème} compagnie, il part de chez lui à pied, par Bissy pour prendre le train.

Le 15/07/1918 Lucien, son fils naît, c'est ce qui permet à Jean-Baptiste de revenir dans ses foyers. Jean-Baptiste est donc sans doute revenu périodiquement puisque la naissance de son fils intervient courant 1918 ! Jean-Baptiste ne donne pas l'impression d'avoir beaucoup souffert, mais la vie a été, et sera encore, difficile pour son épouse qui doit subvenir aux besoins de ses 4 puis 5 enfants. Ils habitent toujours Sagy où ils sont cultivateurs mais changent de maison. Jean-Baptiste meurt en 1963.

Heureusement, des aides ont été prévues par l'Etat français pour venir en aide aux femmes restées sans leurs époux, on retrouve d'ailleurs une délibération en séance du Conseil Municipal du 4 juin 1918 concernant Eugénie.



Il existe envoyée à son mari par Eugénie, une carte postale représentant le café-boulangerie Guillemaud à Sagy et sur la photo de laquelle il est écrit directement :

« Reviens faire ta partie de cartes, ici, Jean t'y attend et Claude Thurissey, je viens de les voir entrer en allant au pain. »

La carte n'est pas datée mais voici le contenu de sa correspondance :

« Mon cher ami

Il y a déjà bien longtemps que je n'ai pas reçu de lettre tant attendue cependant de toi. As-tu reçu tes paquets, dis le moi de suite. Je suis inquiète. Que fais-tu ? Aujourd'hui c'est Noël, Marie vient demain, elle couchera demain soir et ira à St Oyen dimanche. Demain aussi, Claude labourera, c'est bien égoûté. Hier je suis allée touchée mon allocation, ils me l'ont donné malgré les lettres anonymes envoyées, les gendarmes sont venus deux fois pour moi mais cela n'a abouti à rien. As-tu assez d'argent ?

Je t'embrasse et t'écirai après demain. Ta petite femme Eugénie. »



- Jean Claude DUBOST, poilu de la classe 1895, sous-officier :

(D'après le témoignage de sa petite fille Marie-Josèphe Champliaud née Lévêque)

Né le 23 mai 1875, fils de Philibert Dubost, fermier, il habitait Ouxy, avec sa famille. Il a un frère, Claude né en 1876. Il entre à l'école de Cruzille le 1^{er} octobre 1885 où il obtient son certificat d'étude en 1891. Il quitte l'école le 15 août 1891.

Son père et son oncle étaient sur les fermes d'Ouxy (qu'occuperont les Champliaud plus tard). Philibert, son père va quitter Cruzille pour aller à St Maurice des Champs. Jean-Claude, lui, reste avec la famille de son oncle Jean-Baptiste.

Il n'est pas recensé militaire à Cruzille puisqu'il n'y était pas né. Parti au Service Militaire, il était resté longtemps absent, et lorsqu'il était revenu, la ferme était passée aux Champliaud. Il s'est marié avec Cladie Tusseaud née en 1880 à St Martin de Croix avec qui il a eu une fille unique Alice Dubost née en 1904. Revenu indemne en janvier 1919, il s'était embauché à St Gengoux le National où il faisait le taxi, mais paysan dans l'âme, dès qu'il avait pu il avait repris un métayage à Bresse-sur-Grosne.

Alice, sa fille, se marie avec Claudius Lévêque avec qui elle a 4 enfants : Marie-Josèphe née en 1926, Jean-Paul en 1928, Henri en 1931 et Bernadette en 1934.



Marie-Josèphe sa petite fille, dit qu'il avait toujours regretté l'époque où il avait vécu à Ouxy (elle prononce « Ouchy ») il se rappelait le temps où ils allaient à pied au marché, où il gardait les moutons sur le dessus ; où il trouvait plein de poironniers (poiriers sauvages). A cette époque la vie battait son plein là-haut à Fragnes et Ouxy où il y avait beaucoup d'ouvriers vignerons car les vignes étaient bien plus étendues qu'à Cruzille.



- Louis FAUCILLON, poilu de la classe 1896 incorporé le 48^e régiment d'artillerie :

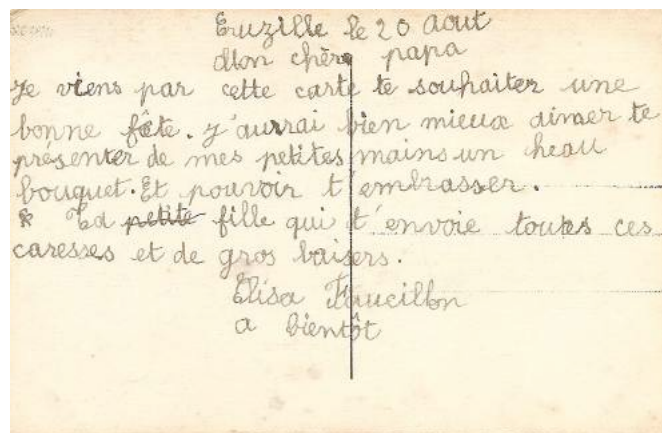
(D'après le témoignage de Danielle Baudras octobre 2013)

Louis est né le 17 janvier 1876 à Cruzille, il est le fils de Jacques Faucillon et Philiberte Charvet, cultivateurs (et le grand père maternel de Danielle Baudras née Guillemaud)
Il entre à l'école de Cruzille le 1^{er} mai 1882, jusqu'au 30 avril 1890, son père est alors noté comme marchand de bois. Il obtient son certificat d'étude le 29 mai 1888.

Il se marie avec Jeanne Jacquelin (1883 Cruzille-1953)
En 1911, Louis et sa famille sont recensés comme cultivateurs à Collonges, et ils ont déjà leurs 3 enfants, tous nés à Cruzille : Edmond (1904), Marcel (1906) et Elisa (1909). Recensé militaire CLASSE 1896, il sait monter à cheval et conduire une voiture (à cheval).
Mobilisé en 1914, (demande de nouvelles en mairie le 1^{er} septembre 1914), il a alors 38 ans et déjà 3 enfants, Il a passé plusieurs années au front.



Pompier volontaire à la compagnie de Cruzille, Louis Faucillon se tient en haut à gauche sur cet extrait d'une photo prise en 1912.



Une petite carte envoyée par Elisa à son père Louis soldat un 20 Août.

De retour dans ses foyers, à priori il ne semblait pas souffrir des suites de son incorporation.
D'après le recensement de 1921 la famille avait déménagé et était allée habiter le hameau de Sagy le Bas, la maison à l'angle de la rue des Moines et de la rue du treuil (actuelle maison Coulon). Ils étaient viticulteurs, faisaient leur vin, Danielle leur petite fille se rappelle les pressoirs, elle se rappelle aussi, que Louis donnait encore des coups de main à la vigne dans les années 50.

Louis est mort avant sa femme en 1936.

La famille possède des cartes postales envoyées par des cousins, soldats, qui relatent les difficultés, l'une de 1915, dit savoir que Louis est toujours au même endroit et en bonne santé.



- **Lucien FRASEY**, poilu de la classe 1897, sous officier :

Il est né le 7 janvier 1877 et décédé le 5 novembre 1948 à Cruzille, il est le grand-père maternel de Bernard et Jacques Bodelet. Il a dû être recensé militaire classe 1897 dans sa commune d'origine. Il était gendarme (Mâcon, Issy l'Evêque, Beaune, Corgoloin, Beaurepaire, Pontallier-sur-Saône). Engagé au Régiment d'Infanterie de Paris, il a reçu la médaille militaire, a refusé de passer lieutenant ou capitaine à la seule raison que cette nomination était due à la mort de celui qu'il devait remplacer et a été menacé d'être mis aux arrêts pour cette raison par son colonel. Il en est revenu sans blessure.

Lucien Frasey et son petit-fils
Jacques devant la fontaine de
la place de Collonges



Il avait épousé Louise Mulcey (née le 10 avril 1883 à Cruzille, décédée le 1 novembre 1972 à Pierre de Bresse), fille de Jacques Mulcey et Philiberte née Petitjean, avec qui, au retour de la guerre de 14-18, il a eu une fille Marie-Rose Frasey, née le 21.10.1919 à Beaurepaire actuellement âgée de 94 ans (Nancy) épouse de Lionel Bodelet, magistrat né à Dijon.

- **Alphonse MOINDROT**, poilu de la classe 1906, caporal :

Né le 27 novembre 1886 à Chissey-lès-Mâcon, il est le fils de Claude Moindrot et Claudie Delorme, viticulteurs, domiciliés à Cruzille, à Sagy-le-Haut. Recensé à Cruzille, il est alors viticulteur et célibataire. Il a les cheveux châtons et les yeux bruns. Son père est conseiller municipal à Cruzille.

Alphonse est cité, le 23 avril 1915 à l'ordre du 35^{ème} Régiment d'Infanterie, par le Colonel Dignet :

« Pour le calme et le sang-froid dont il a fait preuve à 2 reprises, au cours de bombardements, une première fois est resté à son poste aux tranchées bien que contusionné et victime d'une violente commotion, une 2^{ème} fois a été blessé assez grièvement et a montré du courage et de l'énergie en allant se faire panser seul au poste de secours. »

Libéré en mars 1919, on le retrouve après guerre, en 1921, comme propriétaire exploitant ; il habite Sagy-le-Bas avec son épouse Mathilde (1895). Ils ont alors un fils, Paul, né en 1920. Mathilde, elle, est épicière et tient le petit commerce qui deviendra quelques années plus tard, l'épicerie Ponthus. Il meurt en 1937.

- **Léon LAUVERNAY**, poilu de la classe 1916 :

Né le 19 septembre 1896, à Chissey lès Mâcon, il habite Collonges avec sa famille, Louis Lauvernay et Marie Dumontois, et sa sœur Marie née en 1900. Son père est cantonnier à Cruzille. Quand il est recensé militaire, Léon est alors domestique agricole.

Dans les archives municipales, on retrouve ses citations au combat :

- le 15 juillet 1918 « A assuré son service de guetteur sous un violent bombardement avec un mépris total du danger. » Chef de Bataillon Quilliaud.

- le 11/8/1918 « Très bon chasseur plein d'entrain ».

Il a dû quitter le village après la guerre puisqu'on ne le retrouve ni lui ni sa famille dans le recensement de 1921.



- **Claude Joseph CHEVENET**, poilu de la classe 1903 :

D'après le témoignage de sa petite fille Monique Chevenet le 3/11/2013 qui avait l'habitude d'entendre Albert, son père, dire que Joseph était mort à la fin de la 2^e guerre mondiale mais que c'était des suites de la 1^{ère} guerre, celle de 14-18 où il avait été gazé. Il avait eu un parcours hospitalier très « douloureux », dont il n'était revenu qu'en 1919 ! Très éprouvé physiquement, par ses blessures de guerre et ses problèmes pulmonaires, il n'avait jamais réussi ensuite à se relever moralement.

Né à La Chapelle-sous-Brancion le 10 mai 1883, il était cultivateur, et musicien à ses heures.

Il a d'abord effectué son service militaire au 134^{ème} Régiment d'Infanterie à Mâcon à compter du 16 novembre 1904 comme soldat de 2^{ème} classe où il est recensé comme musicien. A la fin de sa conscription, le 12 juillet 1907, le certificat de bonne conduite accordé, on peut penser qu'il est alors rentré dans ses foyers. Ensuite, il a accompli toujours dans le 134^{ème} RI, une 1^{ère} période d'exercices, du 28 août au 19 septembre 1911, puis une 2^{ème} du 14 au 30 mai 1913.

Rentré de cette nouvelle période militaire, il ne le savait pas, mais peu de temps le séparait de sa future mobilisation.



Quand il est rappelé au 334^{ème} régiment d'infanterie dont la garnison est à Mâcon, sur le front de l'Est, Claude Joseph est âgé de 31 ans.

Il est d'abord blessé à la mâchoire (au menton) par un éclat d'obus le 26/8/1914 en Alsace alors que son régiment y a commencé le combat le 20 Août. Il est absent du front pendant presque un an, on suppose que cette blessure est conséquente. Il garde tout ce temps le statut de Campagne Double (bonification ayant pour objet d'augmenter les pensions de retraite pour les soldats engagés dans les conflits armés).

Lors de la bataille de Verdun, il est blessé par plaie pénétrante du thorax (région scapulaire droite) par éclat d'obus le 26 février 1916 à Douaumont.



Il est alors évacué à hôpital de Troyes où il séjournera trois mois. Du fait de cette blessure invalidante (suppuration du poumon droit provenant de l'éclat d'obus non extrait), il alternera ensuite les retours aux combats et les retours à l'hôpital militaire : à Vittel de juin à août 1916 puis de janvier à mars 1917, évacué enfin à Cognac d'octobre 1918 à février 1919. Il est libéré, comme tous ceux de sa classe après une mobilisation de 4 ans et 7 mois en mars 1919.

Il était revenu avec le trousseau que voici, consigné dans son livret militaire (effets laissés gratuitement à l'homme au moment de sa libération) : chemise, caleçon, paire de bretelles, mouchoirs, paire de brodequins de marche, chandail, ceinture de flanelle, paire de chaussettes, cravate, trousse garnie, bidon complet, paire de brodequins de repos, étui à lunettes, quart.



Cité à l'Ordre du Régiment n° 309 du 19/3/1916 : « *Très dévoué en toutes circonstances a été blessé en assurant son service sous le feu. Croix de guerre avec étoile de bronze* ». Il obtint la Médaille Militaire par décret du 11 avril 1930, publié au Journal Officiel le 1^{er} mai 1930.

Mais sa santé allait continuer à lui poser de sérieux problèmes à cause de sa blessure au thorax. Comme en témoignent les nombreux rapports de Commissions de Réforme à Dijon ou à Mâcon après la guerre, il lui est reconnue une invalidité qui passe de moins de 10% en 1928 à 35% en 1937 ; il sera dégagé de toute obligation militaire à partir de 1933. Profondément affaibli, il mourra en 1945 : de sa guerre terrible, il ne s'était jamais vraiment remis. Il avait 62 ans.

Après son retour, en juillet 1920, il s'était marié avec Antoinette Taboulet âgée de 20 ans. Avec sa jeune épouse, ils étaient partis dans le Bugey où il avait trouvé du travail. En 1924, afin de reprendre un café restaurant, il avait rapatrié sa petite famille à Cruzille, où ils allaient faire, aussi, un peu de culture. Ensuite, ils n'allaient plus quitter le village. Antoinette et Joseph auront de 1921 à 1936, quatre fils : Albert, Maurice, Alfred et Marcel.

Que faisait Claude Joseph alors ? Il était sans doute toujours assez éprouvé par ses nombreuses blessures de guerre ; probablement aidait-il, au début, Antoinette dans son commerce tout en cultivant aussi un peu de vignes, de terres... Pendant la guerre de 39-45 le café Chevenet sera un point stratégique et important pour le maquis et la résistance au village, grâce surtout au tempérament et au dévouement de « Toinette ». Joseph est enterré au cimetière de Cruzille au côté de son épouse qui, elle, décèdera en 1958.

- **Gabriel CHEVENET**, poilu de la classe 1909, officier :

Né le 4 Avril 1889, il entre à l'école de Cruzille le 3 avril 1894. Son père, Joseph Chevenet, né en 1857 et sa mère, Jeanne née Lacorne en 1864, habitent le hameau de Collonges où ils sont cultivateurs. Gabriel obtient le certificat d'étude le 29 juin 1900, puis quitte l'école le 31 janvier 1902. Il a un jeune frère Marcel, né en 1900, et une petite sœur Marie, née en 1902.

Au recensement, célibataire alors, il est viculteur, il a les cheveux châtons et les yeux bruns.

On retrouve plusieurs citations pour lui :

Sergent au 10^{ème} de la 6^{ème} Compagnie Régiment, il est cité par le chef de bataillon Piebourg pour sa « *Très belle tenue au feu le 14 mai 1915* ».

Sous-lieutenant, il est cité à l'ordre du 15^{ème} Régiment, 6^{ème} Compagnie par le Général Arbonere, le 10 mai 1917 : « *Officier très courageux et énergique. A été blessé très grièvement le 31 juillet en enlevant brillamment sa section à l'assaut d'une position solidement organisée.* » (NDLR : bataille de Verdun).

Il est nommé Chevalier de la Légion d'Honneur le 16 juin 1920.



À son retour du front, il est très touché, souffrant de tuberculose, il habite la grande maison sur la place de la fontaine (aujourd'hui gîte la Vigneronne) avec sa femme Claudine, née Laprée en 1891 à Pont de Vaux, et leur fille Marthe née en 1917. Il est reconnu et pensionné à 100% comme invalide de guerre, et est donc sans profession (confirmé par le recensement 1921). Il meurt le 1^{er} juin 1929 des suites de ses blessures de guerre. Jeanne, son épouse est reconnue comme veuve de guerre, ce qui lui assure une pension pour vivre. Leur fille Marthe meurt à 20 ans en 1937.

- **Antoine GUYON**, poilu de la classe 1902 :

Né le 10 avril 1892, il est le fils d'Albert Guyon et Marie Lambret née en 1850.

Il n'est pas recensé militaire à Cruzille. Incorporé au 134^{ème} régiment, il meurt en 1915, probablement alors qu'il est dans ses foyers, puisqu'un avis de décès est renvoyé à son régiment.



- **Albert RENARD**, poilu de la classe 1902 :

Claude Albert Renard, né le 30 juillet 1882 à Cruzille, est le fils de Philibert Renard (1856-1919) et Benoîte Blanc (1862-1931) viticulteurs à Cruzille qui habitent Sagy-le-Haut.

Il fréquente l'école de Cruzille de 1895, où il obtient son certificat d'études primaires le 16 juin 1893 ; il continue ensuite ses études au collège de Tournus. Recensé militaire à Cruzille, il mesure alors 1 m 65. Il se marie avec Benoîte Julie Vitrier née en 1887 à Martigny-le-Comte, venant de La Chapelle sous Brancion. Ils sont agriculteurs, et font un peu de viticulture.

Ils ont, en 1914, une première fille Marie Danielle (qui mourra très jeune en 1929). A partir de 1912, Albert est élu au Conseil municipal de Cruzille où il restera de nombreuses années, il est alors nommé, comme c'est l'usage, à l'époque où les femmes n'ont pas le droit de vote, Albert Renard Blanc, c'est-à-dire de son nom suivi du patronyme de son épouse. Albert a fait la guerre de 14-18, mais on retrouve peu de détail sur son incorporation ou sa période militaire.



Par contre il reste des cartes postales qui ont été envoyées par Julie à son époux au front. Après la guerre Albert et Julie ont leur 2^{ème} fille, Alberte qui épousera François Colin (1922-2006) avec qui elle aura deux garçons, Daniel et Patrick. Albert décède en 1938, son épouse Julie était morte en 1929, la même année que leur fille Danielle. Ils sont enterrés avec leurs enfants au Cimetière de Cruzille. Leur maison reste aujourd'hui, une des très belles maisons de Cruzille ; tout à fait remarquable par son architecture, dotée d'une belle tourelle au toit de tuiles vernissées avec pigeonier, elle était dénommée, au 19^{ème} siècle, « Ancien domaine Cadot ».

- **Charles PÉRENOM**, poilu de la classe 1918 :

Né le 10 avril 1898 à La Vineuse, il est recensé militaire alors qu'il réside comme cultivateur à Cruzille. Ses parents sont Jean-Baptiste Pérénom et Camille Lalarme (déjà décédée au moment du recensement). Il a les cheveux châtons et les yeux bleus, il sait soigner les chevaux, conduire les voitures. Il sait aussi faire du vélo.

Soldat de la 13^{ème} Compagnie, au 332^{ème} Régiment d'Infanterie, il est cité à l'ordre du Régiment par le Colonel Hinaux, le 29/4/1919 « Très bon soldat calme et courageux à l'attaque de la Somme et à l'attaque devant Vouzier, où il s'est particulièrement distingué par sa belle attaque au feu ».

Après guerre, il reste sous les drapeaux puisqu'appartenant à l'armée active (il a été appelé en avril 1917). On retrouve son père Jean-Baptiste, cultivateur à Collonges où il vit avec ses deux jeunes fils Jean et Victor, frères probables de Charles.



- **Hubert JACOB**, poilu de la classe 1917 :

Né en 1897 à St Gengoux-le-National, il est le fils de Hubert Jacob, dont il porte le même prénom, et de Claudine Jaillet.

Recensé militaire à Cruzille, il est alors célibataire, il a les cheveux châtain et les yeux jaunes. Il sait s'occuper des chevaux et les monter, conduire les voitures (à cheval) et faire du vélo.

Il est cité à l'ordre du Régiment 327^{ème} Régiment d'Infanterie, en tant que téléphoniste par le Colonel Dauvergne le 9/05/1918 (citation collective) :

« Excellents téléphonistes ont fait preuve pendant une longue et pénible période de tranchées et en particulier du 30 mars au 5 mai 1915 du plus bel esprit militaire en allant souvent individuellement réparer les lignes téléphoniques sous le bombardement, ont ainsi assuré une liaison téléphonique normale même aux heures les plus graves. »

Après la guerre Hubert Jacob est cultivateur à Sagy le Bas où il vit avec son épouse Marie-Louise Jacob née en 1900 à la Vineuse.

d'autres clichés de poilus au hasard des greniers



J.B. Chatelet, beau-frère du poilu Jean-Baptiste Bonvilain, cycliste et avec son groupe



Martial Dumonceau



François Mondange à Castelnaudary



Les poilus au destin tragique

Ci-dessous, nous utilisons les mentions "tué à l'ennemi" et "disparu au combat" qui n'ont - dans le langage militaire - pas la même signification. Tué à l'ennemi suppose qu'il y ait deux témoins de la mort parmi les soldats de retour. Disparu au combat signifie qu'il est présumé mort ou prisonnier, mais sans qu'il y ait deux témoins pour l'attester. Tous les combattants morts dans une ambulance le jour même de leur blessure sont notés "tués à l'ennemi", passé le jour, c'est "suites blessures de guerre".

LES CLASSES APPELÉES DEPUIS LA GUERRE

- Un poilu de la classe 1914 incorporé le 1^{er} septembre 1914 au 128^e Régiment d'Infanterie :

Claude BARBET, MORT POUR LA FRANCE, il avait 21 ans.

Né le 25 Novembre 1894 à Bissy-la-Mâconnaise, il est le fils de Benoît né en 1857 à Lugny et de Marie Mazoyer née en 1867 à Cruzille, tous deux cultivateurs à Collonges. Il a une sœur aînée Marthe née en 1893 à Lugny. Au Recensement militaire il mesure 1,62 m, a les cheveux noirs et les yeux marron clair. D'un Degré d'instruction 3, il sait soigner les chevaux et les conduire ainsi que les voitures à cheval et sait faire du vélo.

Il meurt le 4 avril 1916 à Les Monthairons (Meuse), tué à l'ennemi (jugement rendu le 29 juillet 1919 par le tribunal de Mâcon). Il repose à Verdun dans la nécropole nationale Bevaux (carré 7, rang 9, tombe 168).



- Un poilu de la classe 1915 incorporé le 15 décembre 1914 au 408^e régiment d'infanterie :

Francis CARRÉ, MORT POUR LA FRANCE, il venait d'avoir 21 ans.

Il naît à Mâcon le 18 mars 1895. Il est le fils de François Carré et de Marie née Rougebout née en 1872 à Farges habitant le Bourg de Cruzille. Sans doute suite au décès du père, François, Marie s'est-elle retrouvée chef de famille, exerçant la profession de rempailleuse. Francis était l'aîné d'une fratrie de 6 enfants : Pierre (1899 Tournus), Alice (1900, Tournus), Antonine (1902 Tournus), Urbain (1905 Mâcon) et Rougebout François.

Au Recensement militaire, il est alors ouvrier boulanger et célibataire. Il mesure 1,64 m, a les cheveux et les yeux châains ; Il sait s'occuper des chevaux, les monter, conduire une voiture avec eux. Il sait faire du vélo, et un peu nager.

Il meurt à Vaux-devant-Damloup (Meuse) le 26 mars 1916 des suites de blessures de guerre (bataille de Verdun).

- Un poilu de la classe 1918 incorporé le 16 avril 1917 au 1^{er} Régiment d'Artillerie de Campagne

Henri BONNET, MORT POUR LA FRANCE, il avait moins de 19 ans.

Il est né le 2 août 1898 à Cruzille, ses parents, propriétaires récoltants à Cruzille, habitent Collonges. Son père Joseph Bonnet (1873 Cruzille 1909) meurt en 1909, fils de Henri Bonnet et Claudine Bonnet née Jacquelin 1853-1931), laissant seuls son fils et sa jeune épouse Pierrette Péroline Bonnet née Moindrot (1879 Cruzille, 1958), qui poursuit l'activité de cultivatrice et sa mère.

Henri est entré à l'école de Cruzille le 27 avril 1903; il l'a quittée le 29 avril 1912 après avoir obtenu le certificat d'études primaires le 6 juin 1911.

Recensé militaire classe 1918, il est alors cultivateur. Il mesure 1m68, a les cheveux blonds et les yeux bleus. Il sait conduire les voitures à cheval, et est déclaré bon pour le service armé.

Il est incorporé comme canonnier servant.

Il meurt le 26 juillet 1917 à Bourges Hôpital temporaire, des suites d'une maladie contractée en service commandé (rhumatisme infectieux). Il est enterré à Cruzille.



LES CLASSES DE L'ARMÉE ACTIVE

- Un poilu de la classe 1916 engagé volontaire le 11 juin 1914 au 2^{ème} régiment de marins :

Fernand Georges JACOB, MORT POUR LA FRANCE, il avait 18 ans.

Né le 28 mai 1896 à Paris, Fernand entre à l'école de Cruzille le 12 septembre 1900 et la quitte le 25 avril 1903.

Son grand-père Benoît Jacob (1837) est cultivateur à Cruzille.

Avant son engagement, il habite Cruzille, où il devait être serrurier.

Matelot de 2^{ème} classe sans spécialité, il meurt le 10 Novembre 1914 à Dixmude (en Belgique flamande lors de la bataille de l'Yser), il est noté « Disparu au combat ».

Transcription en mairie de Cruzille le 7/11/1920

NDLR : Trois Jacob de Cruzille sont morts pour la France. Ils sont très nombreux, à Cruzille au 19^{ème} siècle à porter ce patronyme. Une recherche plus poussée permettrait peut être d'établir certaines filiations. Mais il est sûr qu'ils ne sont pas frères.

- Un poilu de la classe 1911 sous les drapeaux au 134^o Régiment d'Infanterie à Mâcon depuis le 1^{er} octobre 1912.

Claudius BOUCHACOURT, MORT POUR LA FRANCE, il avait 23 ans.

C'est le deuxième garçon d'une famille venue de Bissy s'installer à Cruzille (Collonges). Son frère aîné, Jean-Marie, mourra également à la guerre. Leurs parents sont Claude Bouchacourt (Cruzille), cultivateur, et Claudine Demigneux 1853 (St Albain). Leur père Claude est mort sans doute à la fin du 19^{ème} siècle. Leur mère a poursuivi comme cultivatrice. Un nourrisson Gabriel Jeandeau, né en 1909 est recensé en 1911 au domicile familial (demi frère, cousin ou autre) mais ne peut pas être du même père.

Claudius est né le 12 mars 1891 à Bissy-la-Mâconnaise, il entre à l'école de Cruzille le 20 septembre 1899 où on note son intelligence et son bon caractère ; il la quitte le 6 février 1904.

Au recensement militaire il est alors célibataire, son père est décédé, et il lui a succédé comme cultivateur viticole. Il mesure 1m70, a les cheveux châtons, les yeux bleu jaunâtre. Son niveau d'Instruction est évalué à 3. Il sait faire du vélo.

Il meurt le 1^{er} décembre 1914, à l'hôpital de Commercy, des suites d'une maladie contractée aux armées. Il repose à la nécropole nationale de cette ville.

- Un poilu de la classe 1912 sous les drapeaux au 17^{ème} Bataillon de chasseurs alpins depuis le 8 octobre 1913 :

Jean-Marie PACAUD, MORT POUR LA FRANCE, il avait 22 ans.

Il est né le 28 janvier 1892 à Varennes le Grand ; il est le fils de Philibert Pacaud et Françoise Mondange, domiciliés tous les deux à Cruzille mais il n'est pas dans le recensement de la population de 1911 ni dans le registre de l'école de Cruzille.

Lorsqu'il est recensé militaire, de la classe 1912 à Cruzille, il est célibataire et domestique viticole. Il mesure 1m71, a les cheveux châtons et les yeux jaune clair. Il sait soigner et monter les chevaux, conduire des voitures, et faire du vélo.

Il est sans doute blessé aux combats pour défendre Raon l'Etape au col de la Chipotte que le 17^{ème} BCA entre autres défendait. Transporté à l'hôpital 2.15 A.K de cette ville, il y meurt le 31 août 1914 alors que les Allemands l'occupent. La mention "mort en captivité" bien que vraie prête à sourire : les Allemands sont restés seulement 19 jours dans la ville !

Quand il décède, il est censé avoir sur lui un carnet de caisse d'épargne pour lequel la famille entreprendra des démarches administratives auprès du Ministère des Armées afin de pouvoir récupérer l'argent sur ce carnet.

Sa famille est recensée habitant au Bourg du village en 1921, son père étant cantonnier, et sa mère Françoise cultivatrice. Ils ont avec eux une fille Julie, sœur de Jean-Marie et née en 1898, elle aussi à Varenne le grand.



- Un poilu de la classe 1913 sous les drapeaux au 37^{ème} Régiment d'Infanterie depuis le 26 novembre 1913 :

Gabriel Victor JACOB, MORT POUR LA FRANCE, il avait 22 ans.

Né le 29 Octobre 1893 à Lugny, il entre à l'école de Cruzille le 21 avril 1899, obtient le certificat d'études primaires le 10 juin 1906. Il vit avec sa famille à Sagy le Bas où son père Alphonse (1858 Cruzille) et sa mère Eugénie (1869-Cruzille) sont cultivateurs. Il semble qu'il ait été fils unique.



Il meurt le 12 mai 1915 à l'Ambulance 2/20 de Haute Avesnes (Pas de Calais) suite à blessures de guerre.

Une ambulance en 1914

Le Colonel Etienne le 5 mars 1921 le déclare « Médaillé militaire, Croix de guerre avec Etoile d'Argent » avec cette citation : « Brave soldat, a été blessé mortellement sur le champ de bataille de Neuville/St Vaast le 11 mai 1915 au cours d'une attaque où il s'était signalé par sa bravoure. »

Il est enterré à Cruzille où une concession perpétuelle lui a été accordée lors de la séance Conseil Municipal du 27 Août 1922 : « Concession perpétuelle au soldat Victor Jacob. Le Maire expose que la famille Jacob-Lambertet ramène du front leur fils Gabriel Victor « MORT POUR LA FRANCE » à Haute Avesnes le 12 mai 1915. Elle demande le bénéfice d'une concession perpétuelle au cimetière communal. Considérant que le soldat Gabriel Victor Jacob est un enfant du pays tombé glorieusement au champ d'honneur pour la défense de la patrie, de la liberté et du droit. Considérant qu'il a honoré la France et son village natal et que c'est un juste hommage de reconnaissance envers lui que la commune de Cruzille entend lui témoigner en accordant à sa famille la faveur d'une concession perpétuelle au cimetière de Cruzille. »

LES CLASSES DE RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE

Ce sont les classes de 1900 à 1910 qui ont été appelées entre le 3 et le 12 août 1914.

- Un poilu de la classe 1902 incorporé comme soldat au 134^e Régiment d'infanterie, 1^{ère} compagnie

Auguste NOGUE, MORT POUR LA FRANCE, il avait 43 ans

Né le 9/09/1882 à Cruzille, il entre à l'école le 1^{er} mai 1893 et en sort le 19 Novembre 1893.

Ses parents Antoine Nogue (1851 Péronne) et Marie Nogue (1862 Péronne) sont cultivateurs.

Ils habitent d'abord Brancion où il doit aller à l'école du 4 février 1890 au 22 septembre 1892 puis la famille se déplace à Fragnes et il fréquente l'école de Cruzille à partir de cette date.

Classe 1902, il n'est pas recensé militaire à Cruzille.

Dans les archives municipales, on retrouve un télégramme du 28 octobre 1915, qui demande d'informer la famille ainsi : « de graves inquiétudes pour lui à l'Hôpital de Givry en Argonne »

Il meurt le 28 octobre 1915 à l'hôpital des suites de ses blessures de Guerre (Meuse).



- Un poilu de la classe 1901 engagé volontaire au 334^{ème} RI, puis versé au 153^{ème} RI, 1^{ère} compagnie.

Jean-Baptiste DUFAL, MORT POUR LA FRANCE, il avait 33 ans.

Né le 20 juillet 1881 à Blanot, il sort de l'école de Lugny quand il entre à l'école de Cruzille, le 8 mars 1892. Il la quitte le 1^{er} mars 1898.

Son père Prosper Dufal (1850 Cruzille) est cantonnier, sa mère est Françoise Beaucaire née en 1851 à Blanot.

Cultivateur, il est recensé à Cruzille, alors qu'il réside à Saint Michel dans les Vosges ; de degré d'instruction 3, il mesure 1m72. Son numéro d'ordre est le 40.

Caporal, il est blessé à Kemmel en Belgique, sa femme, Jeanne Marie Dufal, née Jacquet, envoie une demande d'information le 2-12-1914, il est déjà mort, mais elle ne le sait pas. Le 7 mai 1915, elle envoie un courrier qu'elle écrit elle-même aux autorités militaires « *Monsieur, Je vous demande s'il est vivant, tout simplement.* » Elle enverra encore de nombreux courriers avant qu'on lui réponde, enfin, à sa petite question (*Transcription officielle en mairie le 8 mars 1916*).

Il est mort le 8 Novembre 1914 à Reninghelt (Belgique) des suites de ses blessures de guerre.

Son épouse reçoit un mandat poste de 150 francs du Ministère de la guerre le 11-6-1915. Ses effets lui sont retournés aussi, en voici la liste : plaque, livret, porte-monnaie, 2 médailles, montre acier, 2 couteaux, 2 carnets, crayon, douille, chaînette et 3 F 35.

Il reçoit la Médaille militaire décernée par le Colonel Carrière le 15/12/1920 : « *Brave caporal. Blessé mortellement le 24/10/14. Mort des suites de ses blessures le 8/11/1914 en Belgique. Croix de guerre avec Etoile de Bronze* »

Remarque : Dans la transcription officielle du décès envoyée en mairie, en date du 8 mars 1916, il est noté né le 20 juillet 1887 à Blanot, au lieu du 20/07/1881, mais il avait bien été recensé militaire classe 1901, il s'agit donc sans doute d'une erreur de transcription, l'autre Jean Baptiste Dufal, un homonyme, donc, naîtra seulement en 1905 d'un père nommé Michel dont on n'a pas retrouvé les traces de la mobilisation (classe 1897).

- Un poilu de la classe 1906 incorporé soldat 2^e classe au 210^e Régiment d'Infanterie formé à Auxonne :

Charles CORGIER, MORT POUR LA FRANCE, il allait avoir 28 ans.

Né le 26 avril 1886 à Pouilly le Monial, il n'est pas recensé militaire à Cruzille. On ne le retrouve pas, non plus dans le recensement de la population de 1911. Il était le fils de François Corgier et Marie Granger (cf Archives Municipales)

Il meurt au tout début des combats, le 25 Août 1914, tué à l'ennemi, à Rozelieures, dans la Meurthe et Moselle (*Transcription, en mairie de Cruzille le 20 juin 1920*).

NDLR : le 25 août 1914, 1 300 soldats du 134^{ème} Régiment d'Infanterie sur les 3 000 partis de Mâcon le 5 août « *dans un ordre parfait et un enthousiasme remarquable* », vêtus d'un pantalon garance, d'une vareuse bleue et d'un képi rouge, ont fait le sacrifice de leur vie pour reprendre Rozelieures, village lorrain à la limite des Vosges et de la Meurthe et Moselle occupé par l'ennemi.



- Un autre poilu de la classe 1906 incorporé soldat au 160^{ème} Régiment d'Infanterie à Toul :

Jean Marie BOUCHACOURT, MORT POUR LA FRANCE, il avait 27 ans.

Né le 24 juillet 1886 à Bissy la Mâconnaise, il n'apparaît pas dans les registres de l'école de Cruzille.

Au recensement militaire de sa classe, il est alors célibataire et domestique agricole, il a cheveux et sourcils bruns, et les yeux gris. D'un degré d'instruction 2, il sait conduire et soigner les chevaux, conduire les voitures. Il avait été mis sur la liste des exemptés, en raison d'un « défaut de poids », cela ne l'empêchera pourtant pas, de partir, pour ne plus revenir.



Il meurt le 23 mai 1915 à Neuville Saint Vaast (Pas de Calais) tué à l'ennemi. (*Transcription en mairie de Cruzille le 26 Octobre 1920*)

- Un poilu de la classe 1907 incorporé à la 17^{ème} compagnie du 3^{ème} régiment de marche zouaves :

Jean-Marie LARGE, MORT POUR LA FRANCE, il avait 31 ans.

Il est né le 13 février 1887 à Cruzille. Ses parents habitent le bourg : son père Philibert est journalier agricole, sa mère, Philiberte Blanchard, veuve du maçon Henri Petit dont elle a eu trois enfants est domestique à l'auberge de Cruzille tenue par Firmin Ducloux.

A 14 ans, Jean-Marie habite avec la famille de Jean-Claude Lafarge que sa demi sœur Marie Alice Petit a épousé : il aide à la culture de l'exploitation. Il sera ensuite domestique chez Jean Bouilloud aussi cultivateur au bourg puis chez François Chambard entrepreneur en charpente à Collonges.

Lors du recensement militaire en 1905, Jean Marie est domestique viticole, déclare savoir conduire et soigner les chevaux, conduire les voitures (NDLR : hippomobiles). Son signalement : cheveux blonds, sourcils châtain, yeux bleus, taille 1,65 m. Son degré d'instruction primaire va au-delà de la lecture et de l'écriture.

Il est charpentier lorsqu'il se marie à Cruzille le 24 janvier 1914. Son épouse - une Cruzilloise qui n'a pas encore 18 ans dont les parents sont tous deux décédés - est alors domestique à Mâcon : c'est **Marie Jacob** qui deviendra longtemps plus tard une des centenaires de notre village.

Le 1^{er} août de la même année la population de Cruzille fut informée de l'ordre de mobilisation par des affiches, imprimées depuis 1904 (seule la date restait à compléter), placardées sur la voie publique puis par le tocsin sonné par la cloche de l'église. Il est recommandé aux hommes convoqués de se mettre en route avec deux chemises, un caleçon, deux mouchoirs, une bonne paire de chaussures ; se faire couper les cheveux et emporter des vivres pour un jour.

Vraisemblablement, Jean Marie s'est rendu au bureau de recrutement de Mâcon entre le 3 août et le 12 août 1914. Matricule 1306 et a dû vivre à peu de chose près ce qu'Ernest Etienne retrace dans son carnet de route :

« On ne savait ce qu'on allait faire de nous lorsqu'après la soupe de midi, on inscrit nos noms sur une liste et en nous donnant un papier, on nous dit de nous rendre au plus vite par les premiers trains au camp de Sathonay, près de Lyon, pour y être affecté au 3^{ème} Zouaves (Planifiée de longue date, l'affectation de chaque homme était prévue selon son âge et sa résidence)... on arrive à Lyon, en gare Perrache. On prend séparément et à ses frais un petit déjeuner (fort salé quant au prix), et on se promène ensuite dans les rues de la ville de soie. Au bout d'une rue on voit un tram : Croix-Rousse-Sathonay. On se hâte de monter dessus pour se rendre à notre nouveau dépôt. Après un quart d'heure de trajet, nous arrivons à l'entrée du camp, toute indiquée d'ailleurs par une sentinelle, et plus loin un poste de Zouaves du 3^{ème}.

On rentre et on exhibe chacun son papier dans le bureau d'affectation. Un tel à la 17, un tel idem, un tel à la 18^{ème}. Etienne, matricule 10171, à la 19^{ème} Compagnie en possession d'un nouveau papier. Je vais pour information à la 19^{ème} Compagnie où d'autres camarades me rejoignent.

On nous fait coucher tant bien que mal, et la journée du lendemain fut employée à nous rhabiller et à

reconnaître nos sections, ainsi que nos escouades. Trois jours après nous touchions nos fusils et nous devons depuis aller à l'exercice. »



Dès le 27 août 1914 son épouse fait passer par la mairie de Cruzille une demande de nouvelles.



il y a 100 ans

On ne sait pas à quelles batailles le zouzou Jean Marie participa (il fut décoré de la croix de guerre : la citation qu'il reçut le 19 août 1917 par le Lieutenant Colonel Mondielli fut : « *Zouave plein d'allant, a toujours fait preuve d'énergie et de dévouement. Blessé trois fois* » mais le parcours de guerre de son régiment fut le suivant :

1914 les batailles de Charleroi (août) et de la Marne (septembre).

1915 Tracy le Val (janvier-juin), plateau de Quennevières (6 juin), offensive de Champagne (25 sept) (1 800 hommes hors de combat)

Alors que son père est mobilisé au front, naîtra en avril 1915 à Cruzille Andrée Alice (nous avons retracé son histoire dans le bulletin municipal n° 23 de janvier 2009).

1916 la bataille de Verdun (février puis d'avril à juillet) et la reprise du fort de Douaumont.

1917 le Chemin des Dames (avril) Verdun, cote 344 (octobre à décembre).

1918 Lorraine (début 18) : Lunéville Somme (mai-août) : Bois Hangard, Cachy, **Moreuil**, Le Plessier (août) prise de Noyon (fin août) Monceau Le Neuf, Hérie, Hirson, Séloignes (octobre-novembre) »

Jean Marie Large meurt le 8 août 1918 sur le champ de bataille à Moreuil (Somme) des suites d'une blessure de guerre. Sont témoins Joseph Ruello et Jean Bonnet.

Voici la description de cette journée retranscrite à partir du Journal de Marche et des Opérations du 3^{ème} régiment de zouaves :

Attaque de Moreuil 8 Août 1918

« Tous comptaient jouir là d'un repos mérité par trois mois de travaux et de combats, quand le 5 Août, à l'issue d'une manœuvre, le Chef de Corps annonce qu'un pareil exercice pourrait bien être exécuté bientôt sur le champ de bataille. Les prévisions du Colonel ne tardent pas à se réaliser; le lendemain, le 3e Zouaves se met en route vers minuit et s'installe sur la rive gauche de la Luce, pour l'assaut du lendemain.

L'extrême discrétion qui a présidé à la préparation de cette offensive, la rapidité surprenante avec laquelle un matériel formidable a été concentré, l'ampleur du front d'attaque font que la confiance dans le succès s'impose à tous.

Le régiment en liaison à gauche avec le 2e Tirailleurs, à droite avec le 28e Bataillon de Chasseurs, doit progresser en direction générale: MOREUIL-LE PLESSIER.

Le 1er Bataillon attaquera le premier, soutenu successivement par le 5^e (NDLR : auquel appartient Jean Marie) et le 11^e.

La première partie de la nuit du 7 au 8 Août se passe normalement.

Soudain, vers 4 heures 20, le ciel s'embrase derrière nos positions. Une artillerie d'une puissance inouïe hurle; les lignes allemandes sont soumises à un pilonnage sans précédent; l'enthousiasme grandit chez les nôtres.

5 heures 5, C'est l'assaut. Protégés par un épais brouillard, rendu plus opaque par l'effet de nos obus fumigènes, les premières vagues arrivent sur l'ennemi sans être vues. Les allemands se rendent en masses. La

progression continue rapide. Les chefs ont peine à retenir leurs hommes.

L'intensité du tir de notre artillerie, l'élan foudroyant de nos troupes, l'orientation même de notre attaque qui atteint les réserves allemandes, sans entamer leurs troupes de couverture, grâce à une habile et rapide manœuvre exécutée à l'Est de MOREUIL, jettent le plus grand désarroi chez l'ennemi. Des sections entières capturées, devant le café encore chaud, qu'elles n'ont pas eu le temps de prendre, un Colonel et son Etat-Major saisis au saut du lit, montrent bien l'extrême confusion qui règne chez l'ennemi.



Les fortes positions de MOREUIL puis de LE PLESSIER sont successivement enlevées... au prix de pertes sérieuses.

Le 8 au soir, nos lignes sont portées à 8 kilomètres du point de départ; la position d'artillerie est entièrement conquise. De nombreux prisonniers et un important matériel témoignent de notre éclatant succès. »

Le drapeau du 3^{ème} régiment de zouaves porte, cousues en lettres d'or dans ses plis, parmi ses inscriptions le nom de la bataille de Moreuil.



- Un autre poilu de la classe 1907 incorporé soldat 2^{ème} classe au 61^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied

François Ernest JACOB, MORT POUR LA FRANCE,

il avait 27 ans, et laisse une jeune épouse de 21 ans.

Lorsqu'il naît le 28 mai 1887, son père, Antoine Jacob, marchand de bois à Cruzille est âgé de 32 ans, sa mère Joséphine Jacob a 25 ans. Il obtient son certificat d'études primaires le 17 juin 1898.

Recensé militaire classe 1907, il est alors célibataire, viticulteur. Il mesure 1m62, a les cheveux et sourcils châtain, les yeux gris. D'un niveau d'instruction 3, il a bien sûr signé la notice.

Lorsqu'il est mobilisé, il est viticulteur, époux de Marie-Julie LAMBRET (1893 Pont de Vaux), avec qui il habite Collonges.

Il meurt à St Laurent dans le Pas-de-Calais le 25 octobre 1914 (*d'après jugement Tribunal de Mâcon du 9 novembre 1914*), les causes ne sont pas identifiées. (*Transcription en Mairie de Cruzille du 9 Novembre 1920*).

- Un poilu de la classe 1909 incorporé comme soldat au 56^{ème} Régiment d'Infanterie

Jean-Baptiste CHEVENET, MORT POUR LA FRANCE, il avait 26 ans.

Né le 8 mai 1889 à Tournus.

Il est le fils de Claude Marie Chevenet (1858 Cruzille) et Jeanne Virginie née Delhaire (1851 Bresse) cultivateurs, qui vivent au hameau de Collonges, avec leur mère et belle-mère Philiberte Delhaire (née à Malay en 1831)

Au recensement, il est alors célibataire, domicilié à Cruzille et exerce la profession de viticulteur. Il a les cheveux et les sourcils noirs, ses yeux sont gris. Il sait conduire et soigner les chevaux, conduire les voitures, il est vélodipiste.

Il meurt le 21 mai 1915 à l'Hôpital mixte de Commercy dans la Meuse des suites de blessures de guerre.

- Un autre poilu de la classe 1909 engagé volontaire au 108^{ème} Régiment d'Artillerie lourde

Louis Joseph LAPRÉE, MORT POUR LA FRANCE, il avait 28 ans.

Né le 19 mai 1889 à Pont de Vaux, il est le fils de Louis Laprée et de Elisa Brebouillet domiciliés à Cruzille.

Au recensement de sa classe, il réside au 1^{er} régiment de Joigny (89) car il est soldat de profession, engagé depuis le 13/07/1908. Célibataire, il mesure 1m66, ses cheveux et ses sourcils sont châains, ses yeux sont gris-bleu.

Il est Maréchal des logis quand il meurt le 25 juin 1917 au combat de Benay (Aisne) tué à l'ennemi.

(*Transcription le 12 avril 1918*)

Il est enterré à Cruzille où une concession perpétuelle lui est accordée

« 3 novembre 1921 Octroi d'une concession perpétuelle au Maréchal des Logis LAPRÉE, Mort pour la France. Le Maire expose qu'il est saisi d'une demande de concession perpétuelle à titre gratuit faite par M. Louis Laprée, cultivateur à Cruzille, en faveur de son fils Louis Joseph Laprée « Mort pour la France », ramené du front (Urvillers-Aisne). Suivant circulaire du 15 avril 1921, les municipalités peuvent accorder une sépulture gratuite aux militaires dont les corps sont ramenés du front. Le conseil, considérant que le époux Laprée ont élevé 8 enfants et sont des plus dignes d'intérêt. Que leur fils Louis Joseph, Maréchal des logis au 108^e d'artillerie lourd, est tombé glorieusement au champ d'honneur pour la défense de la liberté et du droit, qu'il a honoré son village et la France, que c'est un hommage de reconnaissance patriotique que la commune entend lui décerner en accordant à sa famille et en sa faveur, une sépulture perpétuelle gratuite au cimetière. »



LES CLASSES DE L'ARMÉE TERRITORIALE

Ce sont les classes de 1893 à 1899 qui ont été appelées entre le 3 et le 12 août 1914.

- Un poilu de la classe 1898 incorporé au 146^{ème} régiment d'infanterie basée à Castelnaudary :

François MONDANGE, Mort pour la France, il avait 36 ans

(D'après témoignage de son petit fils Maurice Ducaruge, fils d'Angèle Mondange octobre 2013)

Né le 2 août 1878 à Ozenay, il n'est donc pas recensé militaire à Cruzille, il est cultivateur. Il se marie le 9 novembre 1903 avec Marguerite Alabéatrix, née en 1885 à Cruzille et le couple s'installe à Cruzille, au hameau de Sagy. Avant le début de la guerre, ils ont déjà 3 enfants : Maurice Jean né en 1906 (mort la même année, à 2 mois), Gaston né en 1908 et Angèle née le 29 avril 1914.

Comme il possédait son brevet, François avait eu proposition d'un bon emploi dans la SNCF, mais qu'il avait repoussé pour rester dans la vigne, son épouse Marguerite refusant de quitter Cruzille.

La famille habitait à Sagy, le long de la rivière, la première maison à l'entrée nord qui donne d'un côté sur la route de Bissy, de l'autre sur la rue dénommée aujourd'hui du Moulin Jeandet (C'est actuellement la propriété de Guy et Evelyne Ranveau, précédés par la famille Ferrera-Bernelin, avant eux c'était une ancienne propriété Chambard, et bien avant, elle avait été l'épicerie Ponthus dans les années 30-40).



Soldat de la classe 1898, François part à la guerre le jour de son anniversaire, le 2 Août 1914. Il est incorporé au 146^{ème} régiment d'infanterie dans la 9^{ème} compagnie et 4^{ème} section, basée à Castelnaudary

Il écrit assez souvent à sa famille comme en témoigne les courriers conservés par sa famille. Sa dernière lettre est en date du 29 avril 1915, et sa dernière carte du 1^{er} mai 1915.

Sa fiche officielle Mort pour la France, le donne mort le 17 Mai 1915 entre Souchez et Neuville St Vaast, dans le Pas de Calais, tué à l'ennemi, selon l'expression consacrée (*Jugement du 13/03/1918 et Transcription en mairie le 28 Mars 1918*). Il a 36 ans. Sa famille ayant obtenu plus de détails sur son décès, précise qu'il a donc été tué lors de la bataille de la Somme le 15 mai 1915, les deux jambes coupées par des éclats d'obus, et qu'il a été « ramassé » le 17 mai 1915. Ses restes sont à l'ossuaire de Douaumont à Notre Dame de Lorette, près de Lens, dans le Pas de Calais.





Angèle, sa fille,
jusqu'à sa mort en
2007, à l'âge de 93
ans, fleurissait
régulièrement, pour
lui, le monument de
Cruzille, à la
Toussaint,
notamment. Depuis,
sa famille a poursuivi
cet hommage.



Après la guerre, sa veuve Marguerite s'est retrouvée seule avec ses 2 enfants qui avaient 10 et 4 ans. Elle s'est remariée le 2 octobre 1920 avec Claudius Baudet (né en 1877 au Creusot) cultivateur. Elle a ainsi perdu tout droit à pension de veuve de guerre (cf article L48). Marguerite et Claudius ont continué à habiter la même maison à Sagy le Bas, et ont eu, deux filles, des jumelles nées le 13 septembre 1921.

Angèle, la fille de François se marie à 16 ans et demi, le 18 octobre 1930 avec Pierre-Marius Ducaruge (9 novembre 1906-14 novembre 1995) et ils habitent St Gengoux de Scissé. Ils ont 2 garçons, Maurice né le 7 août 1946 ; petit fils de François MONDANGE donc, qui habite St Gengoux de Scissé et qui a fourni témoignage et documents, et Gérard en 1939 qui décède prématurément en 1940 d'une broncho-pneumonie.

NDLR : Dans le recensement de 1911, au foyer de François et Marguerite à Sagy, outre Gaston leur fils vivant, on trouve un enfant nommé Emile Bonneru, né à Pont de Vaux en 1901, indiqué comme leur neveu. On retrouve Emile Bonneru dans le Registre de l'école de Cruzille, en octobre 1905, François Mondange en étant le tuteur.

- Un poilu de la classe 1894 incorporé soldat au 13^e Régiment d'Artillerie dans le service automobile :

Jean-Baptiste BURDEAU, MORT POUR LA FRANCE, il avait 42 ans.

Né le 22 janvier 1874 à Vérizet, il est le fils de Honoré Burdeau et de Marie Eloi née en 1851 à Ozenay, ils habitent Cruzille, au hameau de Collonges, où ils sont cultivateurs. Comme ses parents, il est cultivateur, propriétaire exploitant et habite Collonges avec son épouse Léonie Burdeau (1873 St Cyr) qui est couturière.

Une première fois le 27 décembre 1914 il est évacué pour néphrite sur l'Hôpital temporaire de Bellegarde vers Neuville-sur-Saône.

Il meurt le 8 avril 1916 à Chaumont sur Aire dans la Meuse, d'un accident en service.

Extrait du JMO 26N 30, le 1/3/16 : ... Le médecin d'armée est allé visiter l'emplacement. Il a passé en même temps à Chaumont sur Aire. Le service sanitaire est installé à l'extrémité est du village. Il comprend l'auto-chir. n°3 (abréviation pour "ambulance automobile chirurgicale n° 3 ") et les 2 ambulances 233, 235. Les locaux servant d'abris aux blessés consistent en des granges, proprement aménagées par le capitaine commandant l'ancien dépôt d'éclopés : c'est aussi propre que possible, chaud suffisamment, mais obscur. Installation de fortune. 6 tentes BESSONNEAU vont être montées dans un champ voisin (310 lits). L'une d'elles comprend une salle d'attente des blessés, les vestiaires des médecins, la radiographie, le préparatoire la pharmacie et le matériel pansements, la salle d'opérations.



ON ATTEND DES NOUVELLES

d'un cousin à Louis Faucillon

9 août 1915

cher Louis,

j'ai reçu une lettre ces jours de la Jeanne avec plaisir ou elle me dit que tu as eut le bonheur d'aller en permission moi je n'ai pas pu y aller elles ont été suspendue presque la veille que se soit mon tour. Je le regrette beaucoup et cela doit faire plaisir de pouvoir revoir sa femme et ses enfants depuis le temps quand l'on est parti si l'on nous avait dit cela on ne l'aurait cru, et ce n'est pas encore finit.

Pour nous c'est aussi toujours le même travail toujours aux avants postes heureusement que notre secteur n'est pas de en plus mauvais c'est plutôt les canons que les balles que l'on craint le plus pour le moment, on est bien un peu garanti, au moment que je t'écris je suis dans un blokaus ou il y a 4 mètres de terre sur notre tête dans le civil si l'on nous avait fait coucher dans ces conditions personne n'aurait voulu et cependant il n'y a pas beaucoup de malades

de Marie à Alexis

Cruzille le 16 juillet

Francis sulfate pour la 3ème fois, car on aura bien des maux pour conserver ces pauvres raisins surtout avec ce vilain temps car il ne fait que pleuvoir à chaque instant, et c'est même froid.

de Julie à Albert Renard

Tâches d'avoir une permission de deux jours si c'est possible. Je voudrais bien que tu puisses venir, l'autre jour j'avais bien envie de te courir après toi j'ai écouté tes souliers résonner sur la, route j'avais soufflé la lampe et je suis restée jusqu'à ce que je ne les entende plus et on les entendais de loin tu devais être près d'arriver à Collonge

de Jeanne Faucillon à Louis

Le 8 juin

Je te dirai que nous avons toujours le même temps, hier mon père à rentrer le foin de Meunier, il ne reste que son pré de Charrots à rentré, il est en partie coupé. Je pense que demain nous recommencerons le 2ème sulfatage avant d'accoler. la vigne jusqu'à présent ne craint pas elle a bonne apparence mais il en n'est pas de même pour les autres récoltes.

Castelnaudary le 16 mars 1915

de François Mondange à Marguerite

Je viens de reconduire mon ami Louis Mondange qui rentre dans ses foyers comme père de six enfants tu vois que la petite famille n'est pas de trop

de Jeanne Faucillon

13 octobre

Mon cher Louis,

Deux mots seulement à mon retour de Tournus nous avons eu un vilain temps pas beaucoup de pluie mais un orage épouvantable. Nous avons l'argent du vin, et j'ai été voir ton oncle, il va bien mieux, il t'envoie tous bien le bonjour. Je t'assure que j'ai trouvé le chemin grand, et je suis lasse, mon père ont été de même, il ne pouvez plus marcher, nous avons fais le voyage à pied car par le train il y a plus de tramways le soir, il faut revenir de Fleurville à pied.

Savy Pas de Calais jeudi 29 avril 1915

de François Mondange à sa chère femme adorée

ici nous sommes loin des lignes de feu et l'on entend le canon à peine que des troupes si tu voyez il y en a de toutes les armes et aussi beaucoup de noirs qui feront aussi du bon travail...

Aveney près Besançon le 29, 4h du soir

de François Mondange à Marguerite

Dis moi si tu touche l'argent au sujet de l'indemnité dû au soldat appelé sous les drapeaux... j'ai du te parler que j'avais vu Francis Chambard à l'hôpital de Beure

Cruzille 14 octobre

de Marguerite à François Mondange

je suis heureuse de te dire que le vin rouge était tout rangée dans les fûts... Je va faire nos blanc samedi 17 ses Moindrot qui va méder a les faire... les vers on bien fait du mal mais il sont bien murs

Etvenhingen Belgique le 11 décembre
de François Mondange à Marguerite

Nous avons u de la pluie tous les jours dans nos tranchées mais il ne fait pas trop froid nous fumont des bonnes pipes pour nous rechauffer la figure



LES FEMMES ET LES ENFANTS APRÈS ?

Il ne faut pas oublier que pendant que les hommes sont partis au front, c'est dur aussi pour les femmes qui restent, beaucoup ont des enfants, petits souvent, certaines se retrouvent enceintes après les retours de permission de leurs époux, elles ne peuvent pas toutes exercer un métier pour avoir des revenus. Nous n'en citerons que quelques exemples dont il est fait mention dans les relevés municipaux. Toute l'année 1914, et toute l'année 1915, il ne sera fait absolument aucune allusion à la guerre dans les comptes-rendus municipaux ; c'est seulement à partir de février 1916, qu'on verra aborder des questions relatives aux conséquences de la guerre, notamment sur les familles des soldats mobilisés.

L'annonce des décès aux familles

Le 27 décembre 1914, le Maire de Cruzille recevait ce message du Chef de bureau de Comptabilité du 134^{ème} Régiment d'Infanterie :

« J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires en la circonstance, prévenir Madame Bouchacourt, demeurant à Cruzille, du décès du soldat Bouchacourt Claudius du 134^{ème} d'Infanterie survenu le 1^{er} décembre à l'Hôpital mixte de Commercy. Je vous serai très obligé de présenter à la famille, les condoléances de Monsieur le Ministre de la Guerre et de me faire connaître la date à laquelle votre mission aura été accomplie. »

Comme Madame Bouchacourt, beaucoup d'autres femmes de Cruzille recevront cette nouvelle terrible. C'est probablement Monsieur Benoît Barraud Libet, maire d'alors, qui a eu à s'acquitter, le plus souvent, de cette lourde tâche, auprès des 16 autres familles des Morts pour la France, il s'est adressé le plus souvent à des mères, des épouses, des enfants, des pères, mais aussi à des sœurs, des frères et des grands parents (voir ci-après la copie du courrier destiné à la veuve de François Mondange).

L'Assistance aux femmes en couches, aux familles nombreuses et les autres aides

Louise habite Cruzille avec son mari. Quand la guerre commence, ils ont 2 enfants de 9 et 6 ans. Pendant la mobilisation de son mari, Louise a des difficultés pour vivre avec ses deux enfants, d'autant plus que rapidement, elle est à nouveau enceinte. En 1916 elle accouche d'un 3^{ème} enfant. La commune lui accorde l'Assistance aux femmes en couches le 9 juillet 1916.

Après guerre, le couple habite toujours Cruzille le mari a repris a repris son activité de cultivateur. Ils ont un 4^{ème} enfant.

Jeanne vit à Cruzille, ils ont, au début de la guerre, 4 enfants, de 7, 5 et 3 ans et de quelques mois. Un 5^{ème} enfant naît en 1916.

Son époux étant mobilisé, Jeanne ne parvient pas à faire vivre sa famille nombreuse. Elle aussi est admise à l'assistance aux femmes en couches en 1916. Après la guerre, son mari étant de retour, ils ont un 6^{ème} enfant.

« Considérant que Mme X a son mari mobilisé, trois enfants en bas âge, qu'elle est indigente et n'a pour vivre que son travail et l'allocation militaire qui lui est attribuée.

Est d'avis qu'il y a lieu d'admettre Mme X à l'assistance aux femmes en couches pendant le mois qui a précédé et celui qui a suivi son accouchement et de lui attribuer, en plus, la prime d'allaitement. et ont signé Bouilloud, Thurisset, Barraud, Moindrot »

D'autres femmes vont bénéficier de ces aides qui font l'objet, chaque fois, d'une délibération en conseil municipal. Ainsi on retrouve 4 autres noms de femmes ayant bénéficié de cette Assistance.

En 1917 Jeanne, une jeune fille habitant Cruzille, est hospitalisée alors que son père est veuf et mobilisé, la commune lui vient en aide en payant une partie de son hospitalisation pendant l'absence du père, cette somme étant prélevée sur le fonds des pauvres.



MINISTÈRE DES FINANCES
DÉPARTEMENT
de la Haute-Saône
Canton
de Cruzille

CONTRÔLE DES PENSIONS DE VEUVES
(Articles L 40 et L 51 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre)

Je soussignée (1) *Abélie Marguerite Claudin*
veuve (2) *de M. Baudet* née le *18.2.1867*
demeurant à *Cruzille sur Osongny (56267)*

(3) *56-361-22-9*

déclare :

(4) Indiquer les dates des mariages ultérieurs y compris ceux qui ont été rompus par le divorce, ainsi que le nom de chacun des nouveaux conjoints.

(5) Voir au verso le texte de l'article L 40 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

(6) Pour tout enfant âgé de plus de 14 ans, particulier dans le présent cadre et travaillant, s'il est en apprentissage, s'il poursuit ses études ou s'il est atteint d'une infirmité ou d'une maladie incurable ou d'une mutilation de longue durée.

(7) Voir « Pénalités » au verso.

(8) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « lu et approuvé ».

et avoir pris connaissance des pénalités (7) prévues par la loi en cas de fausse déclaration.

A *LUGNY* le *20 août* 1916

(Signature) *La Claudin*
M. Baudet

NOTA. — Les veuves qui bénéficient des dispositions des articles 4 et 5 de l'article L 40 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (voir au verso), ne doivent pas être considérées comme pensionnaires de l'article L 51 du même code, doivent, à l'appui de la présente déclaration, produire un extrait de rôle ou un certificat de non-imposition afférent à la surtaxe progressive de l'impôt sur le revenu. Ces extraits ou certificats sont délivrés gratuitement par le percepteur du lieu de leur résidence principale aux titulaires de ces pensions.

C. S. 1223 P. — IMPRIMERIE NATIONALE — 2 N. 904005 (R. 512, 12)

Cruzille sur Osongny le 20 août 1916

Le Chef du Bureau de Cruzille

Monsieur le Maire de Cruzille (Commune)

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir le mariage civil de M. Baudet et de la demoiselle Marguerite Claudin, lequel mariage a eu lieu le 2 août 1915 à Cruzille (Saône et Loire) entre M. Baudet et Mlle Marguerite Claudin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute estime et de ma haute reconnaissance.

Signature *Abélie*

Pour copie conforme

A Cruzille le 18 août 1916

Le Maire

Signature *Baudet*

Les affouages trop chers !

En novembre 1916 « Considérant que le nombre des affouages de la commune de Cruzille a diminué de moitié depuis la mobilisation et que de ce fait la taxe affouagère se trouve doublée pour chaque affouagiste, considérant d'autre part que la main d'œuvre était très rare et très chère, les femmes démobilisées, qui sont obligées de faire fabriquer leur part d'affouage vont payer leur bois bien cher. Pour remédier dans une petite mesure à cet inconvénient l'assemblée décide à l'unanimité de diminuer de 300F les frais à supporter pour l'affouage en 1916 et elle fixe à 663F50 la somme à recouvrer comme produit des sections de Collonges et de Sagy sur la présente année. »

le 7 octobre 1917 des mesures identiques sont reconduites, ainsi que le 20 octobre 1918 pour lutter contre la pénurie et la cherté de la main d'œuvre pour les femmes ou veuves de mobilisés.

L'œuvre des Prisonniers de guerre

La commune adhère à partir de 1916 à l'œuvre des prisonniers de guerre et vote une subvention de 100F. Elle renouvelle son aide en 1917 en accordant 25F (seuls 5 membres du Conseil sont présents).

Le Sanatorium départemental

En 1916, une subvention de 100F est votée pour la construction du sanatorium départemental de La Guiche.

L'office départemental des Pupilles de la Nation

Le 26 décembre 1918, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le principe d'une subvention annuelle en faveur de l'office départemental des Pupilles de la Nation, pour toute la durée de l'œuvre. Cette subvention subira annuellement une réduction d'1/20^{ème} de celle votée par la présente délibération.

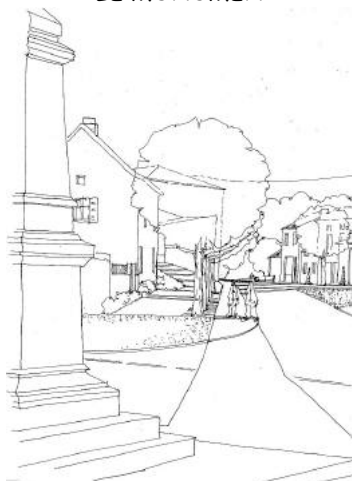
À partir du mois d'avril 1918, on remarque dans les registres de l'école, l'inscription d'enfants recueillis par des proches, ou tuteurs, certains étant mentionnés comme réfugiés ou comme enfants assistés ou comme pupilles. Certains repartent dès 1919 mais on trouve de nouveaux noms, dans le recensement de la population de 1921, puis encore dans celui de 1926.



ON HONORE LES MORTS POUR LA FRANCE

On l'évoque au conseil municipal lors du premier anniversaire de l'armistice : « *le conseil, considérant qu'il est de son devoir de prouver sa reconnaissance aux enfants de Cruzille morts au champ d'honneur, a voté la somme de 500 francs destinée à l'érection d'un monument à leur mémoire.* »

LE MONUMENT



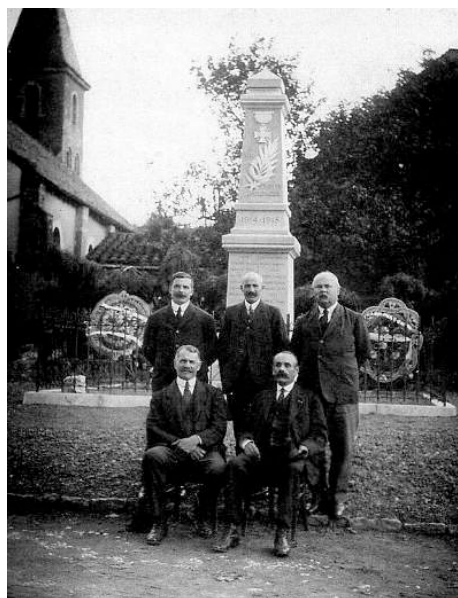
Une commission d'étude comprenant M. le Maire, M. Thurisset adjoint et M. Bouilloud, a tout d'abord été créée pour sa réalisation. Lors des premiers débats au conseil municipal, le maire *informe le conseil qu'un entrepreneur sérieux et compétent a sollicité l'exécution de ce travail à des prix défiant toute concurrence et donnant des garanties tant au point de vue des proportions que de l'esthétisme. Des monuments identiques, déjà faits par lui dans certaines communes des environs pourraient guider la commission chargée de l'étude du projet et fixer son choix.*

Le conseil décide en conséquence que la commission d'études se rendra auprès de M. Bédet marbrier sculpteur à Tournus pour le choix d'un modèle, la fixation du prix et la date d'exécution.

LE COMITÉ DU MONUMENT

La nécessité de désigner une commission chargée de l'érection du monument est tranchée lors d'une réunion publique des électeurs de la commune le 27 novembre 1921. Elle est constituée de 5 membres élus à bulletin secret à la majorité des suffrages exprimés (un conseiller municipal est préalablement choisi par l'assemblée). Le maire (M. Barraud) en étant président d'honneur de droit : MM. Thurisset Morandat adjoint, Dumont Ducloux et quatre habitants, MM. Blettery, Chambard Moindrot, Bonvilain J. B. et Renard Vitrier.

Ci-contre, de haut en bas et de gauche à droite :
Albert Renard, Jean-Baptiste Bonvilain, M. Dumont,
François Chambard, Claude Blettery



L'EMPLACEMENT

Prévu au départ (novembre 1919) pour être érigé au cimetière, face à l'entrée, à l'extrémité de l'allée centrale, la commission du monument aux morts propose en janvier 1922 un autre emplacement.

En effet, M. Jean Bouilloud, conseiller municipal, a fait don gratuit entre temps d'une surface de 5 m² de terrain à prendre dans sa vigne contigüe à l'ancien cimetière.

L'emplacement définitif est acté au conseil municipal du 12 février 1922 en ces termes : « *au carrefour du chemin d'Intérêt communal 61 de Bissy à Martailly et de l'avenue des Tilleuls allant du château de Cruzille à la place de l'église, à 60 mètres environ et presque en face de l'école communale et de la mairie, situé sur la partie dominante du vallon qui sépare les 2 agglomérations de Cruzille, au centre même de la commune. Le choix de cet emplacement fait le plus grand honneur au goût esthétique des membres du comité et semble devoir rallier tous les suffrages. A l'unanimité le conseil adopte cet emplacement et présente les félicitations au comité.* »



LES PRÉPARATIFS

La date d'inauguration est fixée au dimanche 13 août 1922.

Voulant donner à cette cérémonie la physionomie grave et sérieuse qui lui sied, il est décidé qu'elle ne comportera ni banquet ni réjouissances publiques et qu'elle aura lieu l'après-midi à 3 heures et demie. Un cortège se formera à 3 heures précises à Sagy et comprendra :

- *la compagnie de sapeurs pompiers, les écoles, la fanfare de Lugny, les vendeurs d'insigne et enfin la foule.*

Monsieur Renard-Vitrier, membre du comité du monument est chargé de la formation et des mesures d'ordre à assurer.

Les invitations officielles à cette fête comprendront M. Simyan sénateur, M. le Préfet de Saône et Loire, M. Danjou conseiller général, M. Blanc conseiller d'arrondissement, M. l'adjoint du Maire de Lugny et MM les Maires des communes de Martailly, Chissey, Grevilly et Bissy la Mâconnaise. Des lettres leur seront adressées dès maintenant. M. le Maire est chargé de faire inviter verbalement par le garde champêtre, toutes les familles des morts de la grande guerre habitant actuellement Cruzille. Les familles Jacob de Lugny, veuve Dufal de Bissy, veuve Large de Péronne, et Carré de Lyon seront invitées à cette solennité par lettre.

M. Blettery président du comité expose les détails d'organisation de cette fête. Il soumet un projet de décoration sur le parcours de la mairie à l'emplacement du monument et autour du monument (le matériel de pavoisement sera prêté par la mairie de Lugny). Il compte sur le concours dévoué des habitants de Sagy, de Fragnes et d'Ouxy pour l'achèvement des travaux de déblai et de nivellement des abords du monument, le charroi des matériaux, abat de verdure et transport de grès.

Un vin d'honneur sera offert aux invités et aux diverses sociétés locales dans la salle Chambard (au Pâquier) à l'issue de la cérémonie de commémoration.

L'INAUGURATION

Nous avons publié dans le Bulletin Municipal n° 17 de janvier 2003, le discours de Monsieur Blettery et le compte-rendu paru dans la presse de l'époque. Suivent quelques extraits.

Le cortège formé à Sagy :

- en tête, les pompiers commandés par le lieutenant Thurisset, les enfants des écoles sous la conduite de M. et Mme Dufour, la fanfare de Lugny et son chef, M. Lafarge jouant des marches funèbres, M. Barraud, maire de Cruzille, M. Blanc, maire de Lugny, conseiller d'arrondissement, les maires des communes de Martailly (Francillon), Bissy (Bouillaud), Grevilly (Ravier), les membres du conseil municipal et du comité du monument, les jeunes gens de la classe et de la sous-classe, les mobilisés et les mutilés, le brigadier de gendarmerie Alcesseur, le groupe des demoiselles, la foule des assistants.





La foule se forme en cercle et devant le monument, trois jeunes filles, "La République" (M^{lle} Berthe Bressand), "L'Alsace et la Lorraine" (M^{elles} Jacquet et Champlaud), symbolisent la raison du sacrifice des soldats. Viennent ensuite :

- les discours de M. Blettery puis du maire de Cruzille
- l'appel des morts avec le clairon des pompiers
- le chant du départ par les enfants de l'école
- M^{lle} Dumont récite la poésie "Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie"
- discours du délégué des mutilés puis de M. Blanc
- la Marseillaise clôture la cérémonie

LE BUDGET

La somme votée en 1919 est bien insuffisante. Il est donc décidé de l'organisation d'une quête dans chacune des agglomérations auprès de la population dès 1920, quête qui sera renouvelée les années suivantes en même temps que seront votées des subventions communales. Le maire, Barraud, et le premier adjoint, Thurisset Morandat, sont chargés de se rendre au domicile des habitants.

Lorsque le bilan définitif est fait fin août 1922, le total des recettes est de 8 621,50 francs se décomposant comme suit :

- Produit des souscriptions faites par la municipalité : 2 566 F
- Crédit voté par la municipalité : 3 000 F
- Souscription faite par le comité parmi les personnes absentes de la commune : 1 135,50 F
- Bal : oboles aux lots, quête, ainsi que somme versée par Mme Chapuis pour la buvette du bal : 183 F
- Produit de la vente des rubans et cartes postales : 587 F

Les dépenses se montent à 8 208,30 francs :

- Béton armé pour l'assise réalisé par l'entrepreneur Chambard : 379,80 F
- Monument en pierre de Saint Martin Belle Roche pour : 6 177 F
- Grille peinte en fer forgé par M. Perron, serrurier à Saint Gengoux de Scissé : 900,00 F
- Dépenses diverses, dont 50 bouteilles de vin blanc (à 1,75 F) et 10 bouteilles de limonade achetées à Mme veuve Chapuis, au bourg, 2 brioches de 1 kg et 150 petites brioches commandées à M. Guillemaud, boulanger et don à la fanfare de Lugny : 701,30 F

Il y a donc un reliquat de 413,20 F. Le comité suggère l'idée de réserver cette somme à l'achat et à la pose d'une belle plaque commémorative à la mairie de Cruzille, plaque qui porterait, gravée en lettres d'or les noms des 17 héros du village figurant sur le monument.

La plaque réalisée par M. Libeau de Lugny.





Conclusion

Commémorer c'est mettre les Mémoires ensemble, nous avons essayé de le faire ici. Il reste bien sûr beaucoup de blancs, d'imprécisions...Il ne pourra pas être fait mention de tous ceux qui ont souffert, de tous ceux qui sont partis au combat. Certaines familles disent ne pas savoir si l'un de leurs aïeux est parti, comme si la mémoire de ces années de guerre n'avait pas été transmise par les familles, comme si quelque chose avait empêché qu'on en parle pour se les rappeler.

Pardonnez-nous donc, lecteurs, d'ici ou d'ailleurs, pour ces oublis, soyez sûrs que le sort de votre aïeul a, sans doute, ressemblé à celui de l'un de ceux qui a été évoqué dans ce dossier.

Les hommes dont les noms suivent ci-dessous, n'ont pas été cités dans les pages qui précèdent, pourtant ils sont partis c'est sûr, et souvent ils ont souffert comme mutilés, blessés, malades, rendons leur donc un petit hommage en les citant tout simplement, et si des noms vous semblent manquer, remplacez les tout simplement dans cette petite liste :

Louis Claude Alabéatrix, Antoine Bernin, Louis Brenier, François Chambard, Claude Gaudet, François Guyon, Joseph Thevenard, René Claude Laboeuf, Claude Sangoy, Pierre Signoret, Claude Varenne, Pierre Varenne.....et tous les autres.

bibliographie

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>
<http://vinny03.perso-neuf.fr/gg/leshistos/3ermz.htm>
[association 14-18.org](http://association14-18.org)
chtimist.com
« TMOIGNAGE DE Maurice Potier, Ancien d'Indochine 1951 à 1953 »
http://www.witzgilles.com/maurice_potier.htm
combattant.14-18.pagesperso-orange.fr

Historique du 134^{ème} RI – 1920 – Protat frères
Historique du 3e Régiment de Marche de Zouaves
Archives départementales de Saône et Loire
Archives communales de Cruzille

illustrations

Photo de R. Moisy page 24
Esquisse de P. Rattez page 48
Cartes postales et photos anciennes des collections Colin Patrick, Dedienne, Guillemaud Yvette, Baudras Danièle, Ducaruge Maurice, Baldassini Françoise, Chevenet Monique, Bodelet Bernard, Colin Patrick, Bonvilain Anne.

Photos prêtées par les personnes citées dans les textes ou réalisées par C. Cornillon, A. Chapuis, F. Dedienne.

remerciements

à toutes les personnes qui nous ont aidés à la rédaction de ce document, par leurs récits, leurs documents :
Danièle Baudras, Bernard Bodelet, Anne Bonvilain, Monique Chevenet, Marie-Josèphe Champlaud, Maurice Ducaruge, Georges et Simone Guilloux, Michèle Temporal.

Pour son aide Adrien Allier.

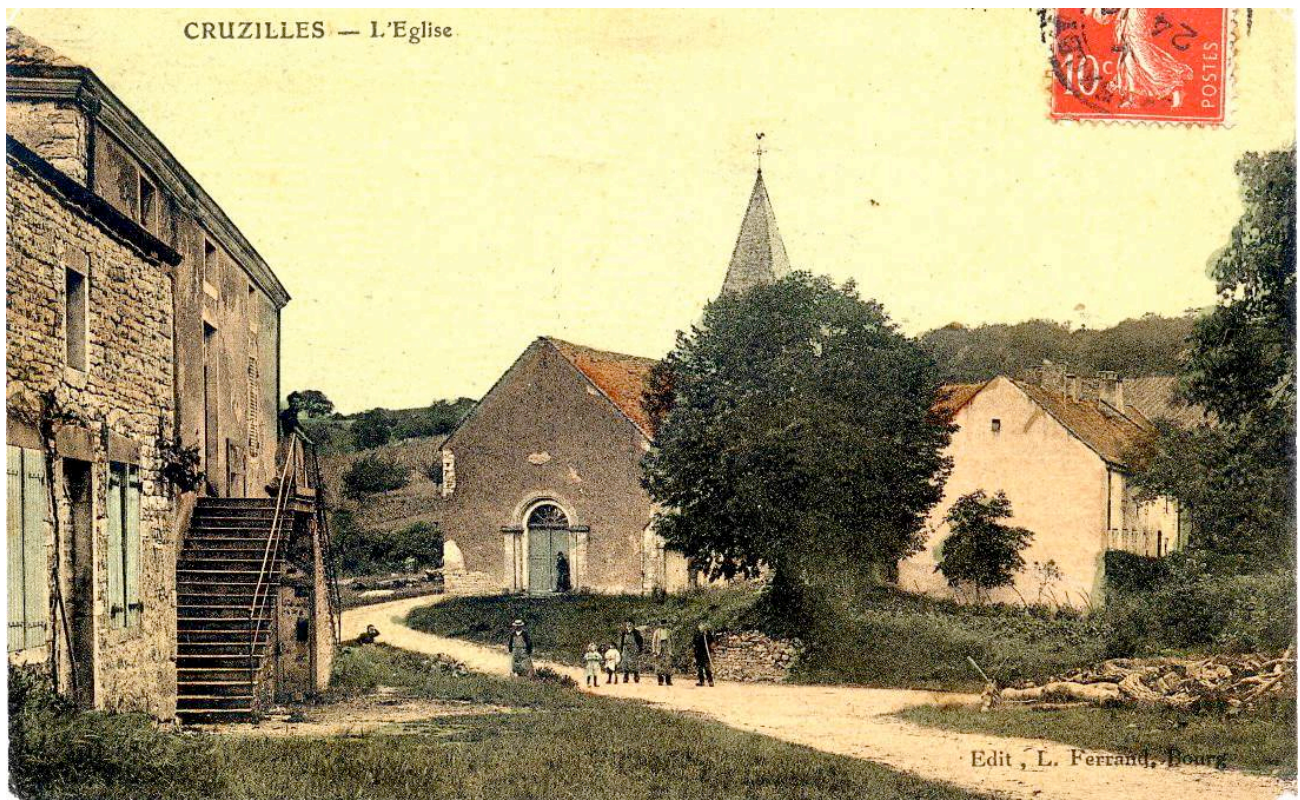
Remarque : Si certains d'entre vous souhaitent trouver quelques détails sur la vie d'un poilu (ou de la famille d'un poilu) que nous n'aurions pas abordée dans ces pages, il vous suffira de nous faire parvenir les nom et prénom de la personne, ainsi que sa date de naissance, et nous essayerons de vous donner assez rapidement quelques informations succinctes. N'hésitez pas !

CRUZILLE, BULLETIN MUNICIPAL

Publication gratuite d'informations municipales
Directeur de la publication : Michel Baldassini
Responsable de la rédaction : François Dedienne
Comité de rédaction : Claire Cornillon et Armelle Chapuis
Impression : Bureautique 71 – Mâcon



CORGIER Charles 28 ans	Célibataire	2 ^{ème} classe, 210 ^{ème} Régiment d'Infanterie 69	Mort en août 1914, tué à l'ennemi, à Rozelieures (Meurthe et Moselle)
PACAUD Jean-Marie 22 ans.	Célibataire	Chasseur de 2 ^{ème} classe 17 ^{ème} Bataillon de chasseurs alpins	Mort le 31 Août 1914 à l'hôpital 2.15 A.K à Raon l'Etape (Vosges), suite blessures de guerre. Mort en captivité dans le Pas de Calais, ?
JACOB François Ernest 27 ans,	Cultivateur, une jeune épouse de 21 ans.	Soldat 2 ^{ème} classe 61 ^{ème} Bataillon de Chasseurs à Pied	Mort le 25 octobre 1914 à St Laurent (Pas- de-Calais), causes non identifiées en tout début de conflit)
DUFAL Jean-Baptiste 33 ans	Cultivateur Une épouse	Engagé volontaire 153 ^{ème} régiment d'Infanterie	Mort le 8 Novembre 1914 à Reninghelst (Belgique) des suites de ses blessures de guerre
JACOB Fernand Georges 24 ans	Cultivateur Célibataire	Matelot 2 ^{ème} classe 2 ^{ème} Régiment de marins	Il meurt le 10 Novembre 1914 à Dixmude (Belgique), il est noté « Disparu au combat »
BOUCHACOURT Claudius 23 ans	cultivateur viticole Célibataire	Soldat 2 ^{ème} classe 134 ^{ème} Régiment d'Infanterie	Il meurt le 1 ^{er} décembre 1914, hôpital de Commercy (Meuse) des suites de maladie contractée aux armées
MONDANGE François 36 ans	Cultivateur, marié avec 3 enfants	Soldat 1 ^{ère} classe 146 ^{ème} Régiment d'Infanterie	Mort le 17 Mai 1915 entre Souchez et Neuville St Vaast (Pas de Calais) Tué à L'ennemi
JACOB Gabriel Victor 22 ans	Cultivateur Célibataire	2 ^{ème} classe, 37 ^{ème} Régiment d'Infanterie	Mort le 12 mai 1915 à l'Ambulance de Haute- Avesnes (Pas de Calais) Blessures de Guerre Enterré à Cruzille
CHEVENET Jean-Baptiste 26 ans.	Célibataire viticulteur	56 ^{ème} régiment d'Infanterie	Mort le 21 Mai 1915 à l'Hôpital mixte de Commercy (Meuse)
BOUCHACOURT Jean-Marie 27 ans	Agriculteur Célibataire	160 ^{ème} Régiment d'Infanterie	Mort le 23 mai 1915 à Neuville St Vaast (Pas de Calais) tué à L'ennemi,
NOGUE Auguste 43 ans		Soldat 134 ^{ème} Régiment d'infanterie, 1 ^{ère} compagnie	Mort le 28 octobre 1915 à l'hôpital des suites de ses blessures de Guerre (Meuse)
CARRÉ Francis 21 ans	ouvrier boulanger et célibataire	2 ^{ème} classe, 408 ^{ème} régiment d'infanterie	Mort le 26 mars 1916 à Vaux (Meuse) suite des blessures de guerre
BARBET Claude 21 ans	Cultivateur	128 ^{ème} Régiment d'Infanterie	Mort le 4 avril 1916 aux Monthairons (Meuse),
BURDEAU Jean-Baptiste 42 ans	Cultivateur Marié	13 ^{ème} Régiment d'Artillerie service automobile	Mort le 8 avril 1916 à Chaumont sur Aire (Meuse) Accident en service
LAPREE Louis Joseph 28 ans	Célibataire	Maréchal des logis au 108 ^{ème} Régiment d'Artillerie lourde	Mort le 25 juin 1917 au combat de Benay (Aisne) tué à l'ennemi Enterré à Cruzille
BONNET Henri 18 ans	Cultivateur Célibataire	Canonier servant 1 ^{er} Régiment d'Artillerie de Campagne	Mort le 26 juillet 1917 à Bourges Hôpital temporaire, maladie contractée en service Enterré à Cruzille
LARGE Jean-Marie 31 ans	Ouvrier charpentier Marié, une fille	3 ^{ème} régiment de zouaves	Mort le 8 août 1918 sur le champ de bataille à Moreuil (Somme) des suites d'une blessure de guerre. Enterré à Cruzille



Le quartier église / mairie et école il y a 100 ans

